

LICENCES PROFESSIONNELLES

Promotion 2004-2005

"Enquête à 30 mois" - Décembre 2007

QUE SONT-ILS DEVENUS ?



SOMMAIRE

Introduction	page 2
Champ de l'enquête et méthodologie	3
1ère partie - Les répondants de l'enquête « Licence Professionnelle Promotion 2005 » : Qui sont-ils ?	4 à 13
I – Les caractéristiques des répondants	5 à 7
II – Les parcours de formation jusqu'à la licence professionnelle	8 à 11
III – La formation en licence professionnelle	12 à 13
2ème partie – Les devenir des diplômés après l'obtention de la licence professionnelle	14 à 27
I – La situation principale déclarée au moment de l'enquête	15 à 16
II – Les poursuites d'études après la licence professionnelle	17 à 19
III – Les situations d'emploi après la licence professionnelle	20 à 22
IV – Les caractéristiques du premier emploi	23 à 27
3ème partie – Les situations professionnelles des répondants 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle	28 à 48
I – Principales caractéristiques des emplois occupés au moment de l'enquête	30 à 41
II – Regards sur l'emploi exercé	42 à 46
III – Les répondants sans emploi et en recherche d'emploi	47 à 48
Conclusion	49

Introduction

Cette étude sur les diplômés de licences professionnelles s'inscrit dans un travail d'enquêtes commandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et mené au niveau national par l'ensemble des universités. La première enquête réalisée par le Ministère sur cette population de diplômés date de 2005/2006 et s'intéressait aux diplômés de 2003. Rappelons que les licences professionnelles ont été créées en 1999 (arrêté du 17/11/1999) et sont délivrées par les universités, seules ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur. Ce sont des diplômés homologués de niveau II qui confèrent le grade universitaire de Licence.

L'académie de Rennes dont fait partie l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) se place parmi les premières académies au niveau national quant au pourcentage d'étudiants inscrits dans ce type de formation (6%) et au nombre de formations proposées (entre 54 et 63). Le nombre de formations ouvertes à l'UBO entre 2000 et 2008 a été multiplié par sept : de 4 licences professionnelles en 2000, on en dénombre 28 à la rentrée 2008. En 2004/2005 (l'année observée pour notre enquête), 16 licences professionnelles sont ouvertes à l'UBO. Sur toute la France, à la même date, un millier de licences professionnelles sont proposés à 26900 étudiants.

A l'UBO, à la rentrée 2005, 16 licences professionnelles sont réparties de manière inégale selon les domaines de formation : les domaines Droit-Administration-Economie-Gestion et Sciences Technologies Santé se détachent avec chacun sept licences professionnelles contre une seule licence professionnelle en Sciences et technologies des activités physiques et sportives et une en Sciences Humaines et sociales.

Champ de l'enquête et méthodologie

L'enquête porte sur 387 diplômés de licences professionnelles en 2005. Le choix était donné aux enquêtés de répondre au questionnaire soit par courrier, soit par une mise en ligne de ce dernier. Au final, après de nombreuses relances téléphoniques et envois de mails, 257 questionnaires ont été retournés – 194 par courrier (75,5%) et 63 en ligne (24,5%) –, soit un taux de réponses égal à 66,4%.

Le questionnaire réalisé par le Ministère est un questionnaire unique adressé à l'ensemble des diplômés des universités françaises. Les données recueillies par chaque observatoire universitaire sont ensuite saisies et transmises informatiquement au Ministère afin d'être agrégées pour la réalisation d'une synthèse nationale.

Le questionnaire s'articule autour de différents items :

- ❖ L'identité et les caractéristiques sociodémographiques des répondants
- ❖ Les cursus avant et pendant la licence professionnelle
- ❖ Le premier emploi depuis l'obtention de la licence professionnelle
- ❖ La situation du répondant 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle (caractéristiques de l'activité professionnelle, de la poursuite d'études, de la recherche d'emploi, etc.)

Les données recueillies informent à la fois sur les parcours universitaires des étudiants depuis l'obtention du baccalauréat (ou diplôme équivalent) et sur la période de transition allant des études vers l'emploi, c'est-à-dire sur les modes d'accès à l'emploi et sur les trajectoires professionnelles.

- La première partie du document fournit des éléments de cadrage relatifs à la population des diplômés enquêtés.
- La seconde partie se focalise sur leurs devenir avec des éclairages particuliers sur chaque situation. L'enquête informe d'abord sur les poursuites d'études soit au sein de l'UBO, soit dans d'autres universités, et amènent à se pencher sur les offres de formations recherchées par les étudiants brestois. Nous abordons ensuite les caractéristiques des emplois occupés par les jeunes diplômés de l'UBO à partir de plusieurs indicateurs comme le type de contrat, le domaine professionnel, le nombre de salariés dans l'entreprise, le type d'employeur, le lieu de travail, la rémunération, etc. Enfin, un le profil des demandeurs d'emploi est également détaillé en fin de rapport.

1^{ère} Partie

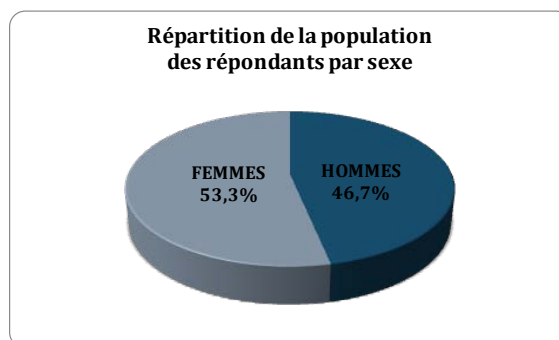
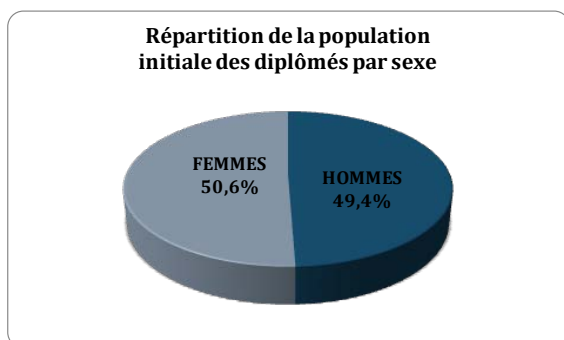
Les répondants de l'enquête

« Licences professionnelles - Promotion 2005 » :

Qui sont-ils ?

I – Les caractéristiques des répondants

■ *Structure de l'échantillon par sexe*



La part des hommes et celle des femmes diplômés de licences professionnelles en 2005 à l'UBO est quasiment égale (49,4% contre 50,6%). En revanche, parmi la population des répondants, les femmes sont légèrement surreprésentées (53,3% contre 46,7%), on sait en effet qu'elles sont toujours plus nombreuses à répondre aux enquêtes.

■ *Répartition de la population initiale des diplômés et de la population des répondants par sexe et par domaine de formation*

• Population des diplômés (en effectifs)

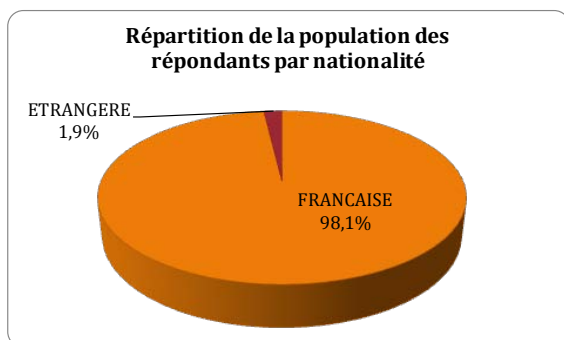
	Hommes	Femmes	Ensemble
Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives	14	1	15
Sciences Humaines et sociales	8	16	24
Sciences-Technologies-Santé	90 (66,2%)	46 (33,8%)	136
Droit-Administration-Economie-Gestion	79 (37,3%)	133 (62,7%)	212
Total	191	196	387

• Population des répondants (en effectifs)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives	7	0	7
Sciences Humaines et sociales	7	11	18
Sciences-Technologies-Santé	61 (64,2%)	34 (35,8%)	95
Droit-Administration-Economie-Gestion	45 (32,8%)	92 (67,2%)	137
Total	120	137	257

Les femmes se dirigent plus massivement vers le domaine Droit-Administration-Economie-Gestion où elles représentent 2 étudiants sur 3. Leur choix se porte également davantage vers les Sciences Humaines et sociales. Le rapport s'inverse avec le domaine Sciences Technologies Santé où les hommes sont majoritaires (2 étudiants sur 3). Le domaine Sciences et technologies des activités physiques et sportives accueille également une large majorité d'hommes.

■ Structure de l'échantillon par nationalité

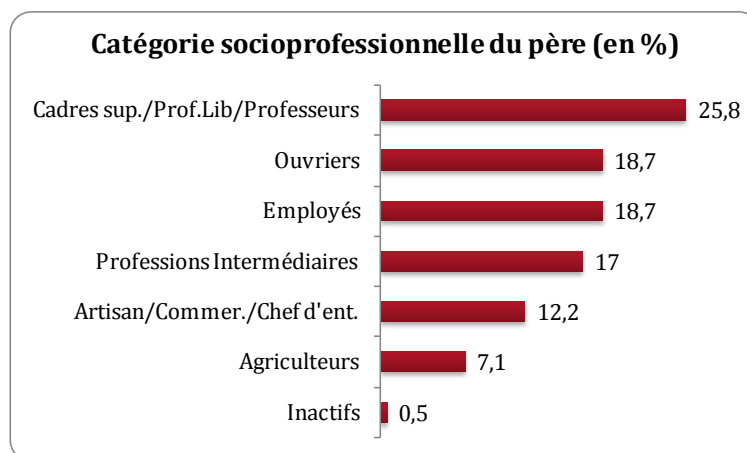


5 Répondants (4 femmes et 1 homme) sont d'origine étrangère :

- 3 de Chine, 1 du Portugal et 1 de Roumanie.
- 3 sont diplômés du domaine Droit-Administration-Economie-Gestion
- 1 est diplômé du domaine Sciences Humaines et sociales
- 1 est diplômé du domaine Sciences Technologies Santé

■ Origine sociale des répondants

Si l'accès à l'enseignement supérieur s'est massifié au cours des dernières décennies, « les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent néanmoins à être fortement surreprésentés au détriment des jeunes des catégories sociales plus modestes »¹. Ce constat global se vérifie une fois encore sur l'enquête en cours menée auprès des diplômés de licences professionnelles. La part des enfants de cadres supérieurs/professions libérales/Professeurs (prise en compte de la situation professionnelle du père) est la plus élevée (25,8%) tandis que les moins représentés sont les enfants d'agriculteurs (7,1%)².

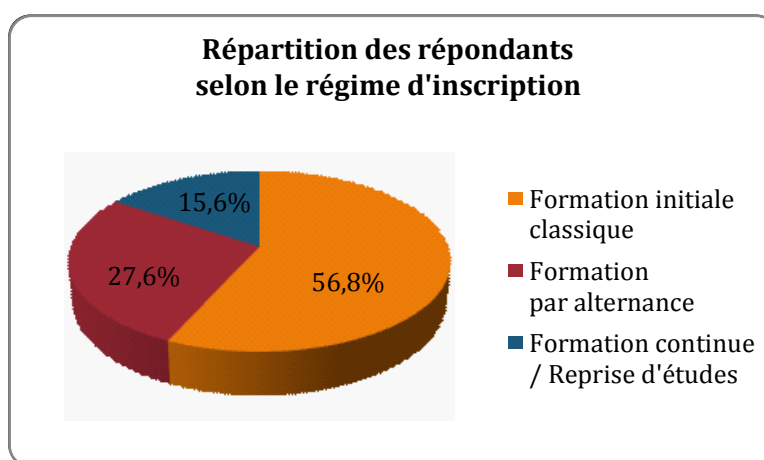


¹ Repères et Statistiques – Edition 2007 – Les Etudiants.

² Par souci de précision, les non-réponses ainsi que les modalités « Autre » et « Retraités » ont été retirées des résultats. Précisons ici que ces résultats concernant l'origine sociale sont à prendre avec précaution puisque nous n'avons aucun moyen de vérifier la catégorie socioprofessionnelle indiquée par le répondant (par exemple avec une question ouverte afin de connaître l'intitulé exact de la profession, mais aussi une question concernant le statut professionnel et le plus haut diplôme obtenu par les parents).

On sait que les enfants d'employés et d'ouvriers représentent moins du quart des étudiants des universités françaises alors que ces deux catégories constituent en peu plus de la moitié de la population française³. Sur ce point, il importe ici de relever qu'1 répondant sur 3 est fils d'employé ou d'ouvrier. Aussi, malgré la surreprésentation de répondants issus des classes sociales les plus favorisées, il importe de noter que les étudiants diplômés de licence professionnelle présentent un profil socialement plus homogène par rapport aux autres diplômés de l'enseignement supérieur⁴, par exemple ceux de Masters Professionnels et Recherche.

■ *Le régime d'inscription en licence professionnelle*



84,4% des répondants sont issus de la formation initiale contre 15,6% issus de la formation continue ou en reprise d'études lors de la licence professionnelle. Notons ici la forte proportion de répondants inscrits en licence professionnelle dans le cadre de la formation par alternance (27,6%). Dès lors, il conviendra de distinguer dans nos analyses les situations vécues par les diplômés issus de ces trois sous-populations bien distinctes. En effet, les profils spécifiques (parcours scolaires et universitaires...) de ces trois groupes de diplômés ont un impact sur leurs devenir professionnels.

³ *Inégalités, l'Essentiel*, N°1 des Dossiers de l'Observatoire, Observatoire des inégalités, Ministère de l'Education, 30 septembre 2008.

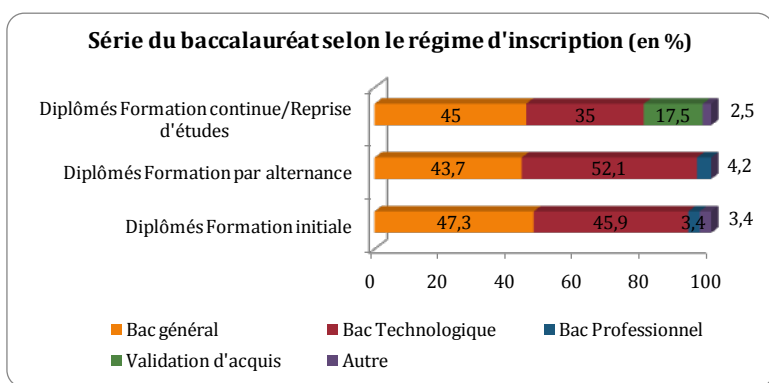
⁴ « *Après un Master Recherche : situation à 18 mois des diplômés de l'UBO* », Décembre 2008, SUAOP, UBO.

II – Les parcours de formation avant la Licence Professionnelle

■ **L'obtention du baccalauréat**

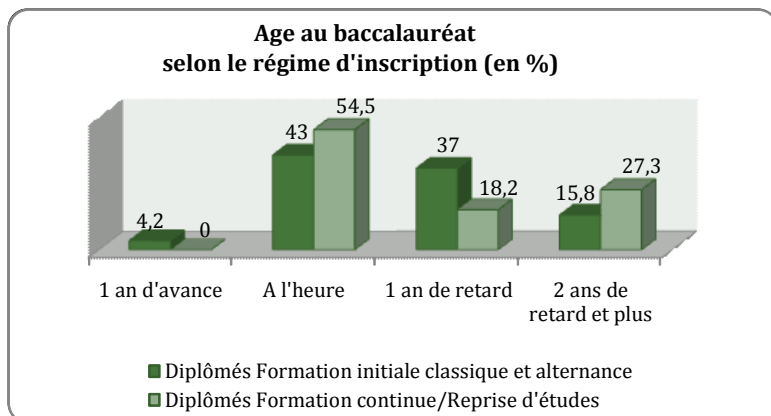
46% des répondants sont passés par un baccalauréat général (ES et S majoritairement) et autant par un baccalauréat technologique (STT et STI majoritairement).

Les bacheliers professionnels sont très peu nombreux à s'inscrire en licence professionnelle (3,1%). Sur ce point, des différences s'observent selon le régime d'inscription, le sexe et le domaine de formation.



On remarque notamment une plus forte présence des bacheliers technologiques parmi les diplômés issus de la formation par alternance, chez les hommes et les diplômés du domaine Sciences-Technologies-Santé.

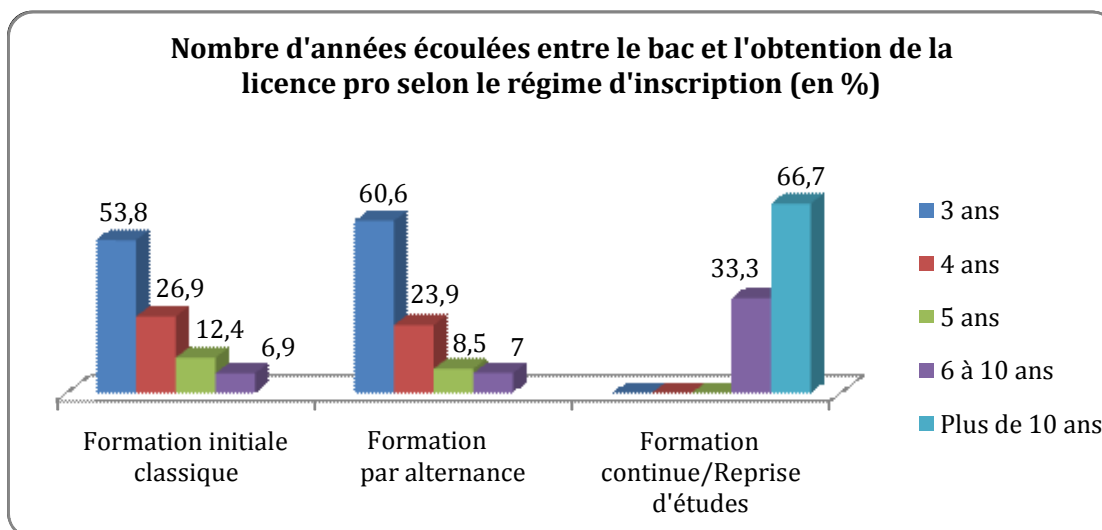
D'après les dernières enquêtes nationales, il s'avère que le retard scolaire au moment du baccalauréat a un impact négatif sur la probabilité de réussite en licence professionnelle, contrairement à un retard pris au cours du cursus supérieur (Voir Note d'Information, 06.12 Avril, DEP).



L'âge au baccalauréat diffère également selon le sexe (les femmes diplômées de licence professionnelle ont plus souvent obtenu leur baccalauréat « à l'heure » ou avec un an d'avance) et selon la série du baccalauréat obtenu (les bacheliers généraux ont plus souvent obtenu leur baccalauréat à l'heure que les bacheliers technologiques).

■ Du baccalauréat à la licence professionnelle

La durée du parcours d'études entre le baccalauréat et l'obtention de la licence professionnelle est le plus souvent comprise entre 3 et 4 années pour les diplômés de la formation initiale classique et par alternance.



Les diplômés inscrits au titre de la formation par alternance sont toutefois plus nombreux à décrocher leur diplôme en 3 ans (60,6%) par rapport à ceux de la formation initiale classique (53,8%).

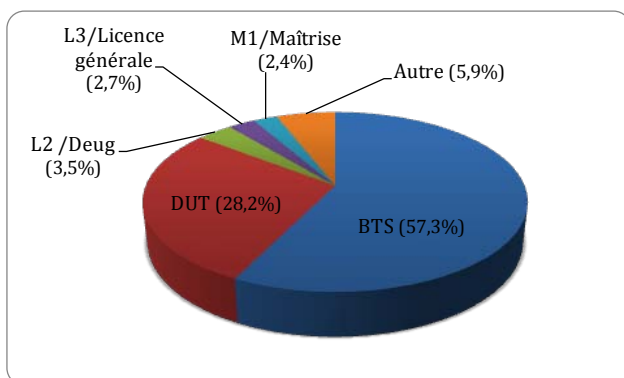
Quant aux diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études, ils ont tous obtenu leur licence professionnelle au minimum 6 ans après avoir décroché leur baccalauréat : pour 1/3 entre 6 et 10 ans et pour les 2/3 plus de 10 ans après leur baccalauréat.

Mais le nombre d'années écoulées entre le baccalauréat et la licence professionnelle varie aussi en fonction du cursus antérieur (série du baccalauréat, mention au baccalauréat et types d'études supérieures)⁵ :

- Les bacheliers technologiques obtiennent plus souvent leur licence professionnelle 3 ans après leur baccalauréat (61,5% contre 50% des bacheliers généraux)
- Les bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat ont plus de chances de réaliser leur parcours d'études du baccalauréat à la licence professionnelle en 3 ans (aucune mention : 50,7%, mention Assez bien : 63,2% et mention Bien : 78,9%).
- Les titulaires d'un BTS ou d'un IUT obtiennent plus souvent leur licence professionnelle 3 ans après leur baccalauréat (respectivement 63% et 55,2% contre 25% pour les titulaires d'une Licence 2/DEUG).

⁵ Résultats pour les diplômés issus de la formation initiale.

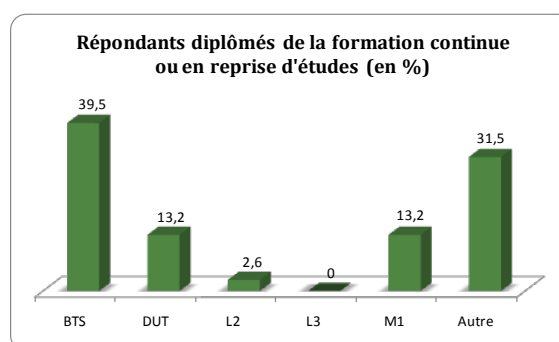
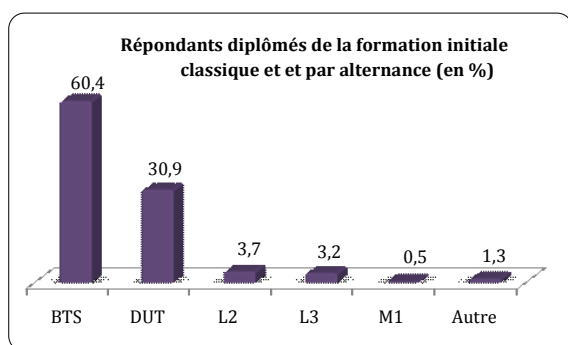
■ Diplôme le plus élevé avant l'entrée en licence professionnelle



8 répondants sur 10 (tous régimes d'inscription confondus) sont ici titulaires d'un BTS (57,3%) ou d'un DUT (28,2%) avant leur entrée en licence professionnelle.

La poursuite d'études après un BTS ou un DUT atteint des niveaux de plus en plus importants ces dernières années. A ce titre, la licence professionnelle figure comme une formation possible dans cette logique de poursuite d'études après l'obtention de ce type de diplômes.

• Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en licence professionnelle selon le régime d'inscription



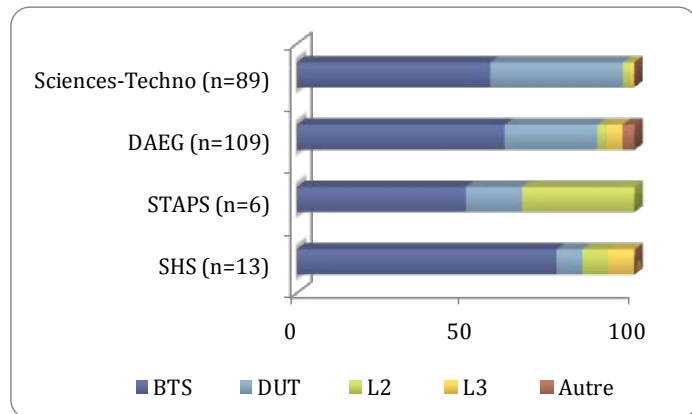
Toutefois, les diplômes possédés avant l'entrée en licence professionnelle diffèrent fortement selon le régime d'inscription de l'étudiant.

- Les répondants inscrits au titre de la formation initiale classique et par alternance viennent, dans 9 cas sur 10, de formations technologiques courtes et majoritairement d'un BTS (6 cas sur 10). Seuls 3,7% viennent en licence professionnelle après un bac + 2.
- Les répondants diplômés de la formation continue ou en reprise d'études sont moins nombreux à être passés par un BTS ou un IUT (5 cas sur 10). Les diplômes possédés sont plus diversifiés même si le BTS concerne toujours 4 répondants sur 10. Parmi ces diplômes, la Validation des Acquis de l'Expérience (inclus dans la modalité « Autre ») a permis à nombre de répondants d'accéder à la licence professionnelle.

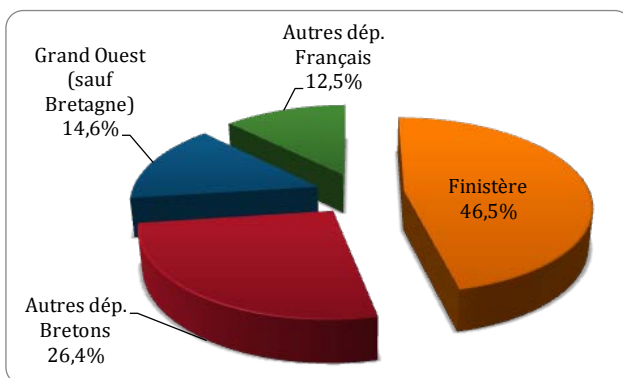
• **Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en licence professionnelle selon le domaine de formation (répondants issus de la formation initiale)**

Les parcours d'études antérieurs sont également différents selon le domaine de formation choisi en licence professionnelle.

Les titulaires d'un BTS sont surreprésentés en Sciences Humaines et sociales (SHS) et en Droit-Administration-Economie-Gestion (DAEG). C'est en Sciences-Technologies-Santé que l'on trouve le plus grand nombre de répondants titulaires d'un DUT.



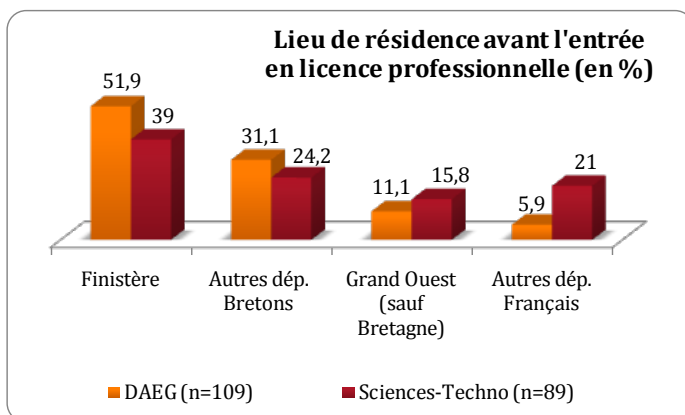
■ **Région de résidence avant l'entrée en licence professionnelle**



Près d'1 répondant sur 2 résidait dans le Finistère avant son entrée en licence professionnelle, et près de 3 sur 4 étaient déjà installés en Bretagne.

Les licences professionnelles proposées à l'UBO attirent peu de candidats d'autres régions françaises, excepté celles du Grand Ouest.

Si l'on observe les deux domaines qui comptent le plus de licences professionnelles (Droit-Administration-Economie-Gestion et Sciences-Technologies-Santé), il ressort des différences notables sur l'origine géographique des diplômés.

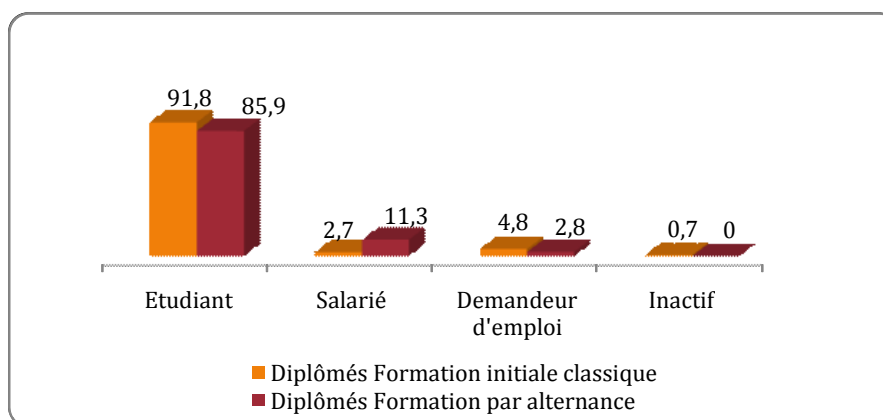


La part des répondants qui résidait dans le Finistère, et plus largement en Bretagne, avant leur entrée en licence professionnelle est largement supérieure dans le domaine Droit-Administration-Economie-Gestion par rapport au domaine Sciences-Technologies-Santé.

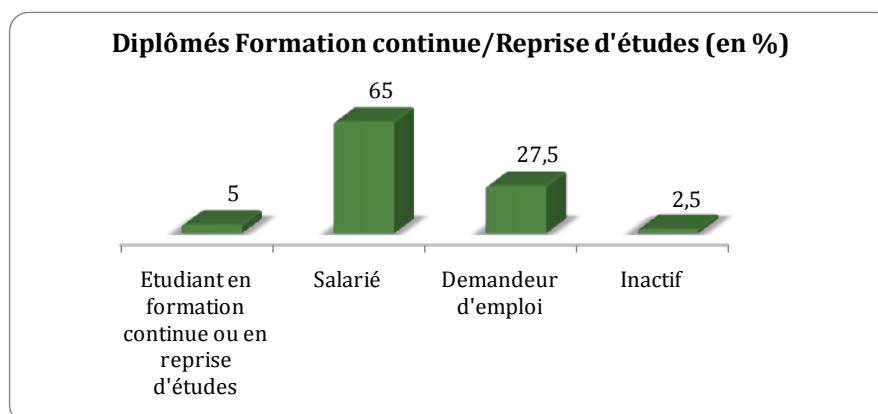
III – La formation en Licence Professionnelle

■ Situation à l'entrée en licence professionnelle selon le régime d'inscription

Sur l'ensemble des répondants inscrits au titre de la formation initiale classique et de l'alternance, près de 90% (89,9% exactement) étaient étudiants avant d'entrer en licence professionnelle et 9,6% étaient actifs (5,5% en emploi et 4,1% en recherche d'emploi).



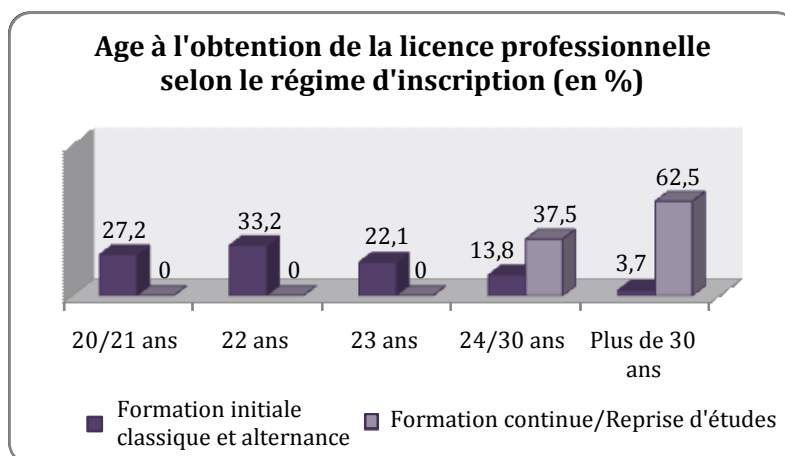
Les diagrammes ci-contre permettent de détailler la situation pour les deux sous-populations issues de la formation initiale. De légères différences peuvent être relevées : les répondants inscrits en licence professionnelle au titre de la formation par alternance étaient moins souvent étudiants l'année précédente et plus souvent en emploi, et inversement pour les répondants issus de la formation initiale classique.



Il importe sur cette question de la situation avant l'entrée en licence professionnelle de bien distinguer les répondants selon leur régime d'inscription. En effet, les répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études se démarquent par leur situation passée d'actifs, principalement de salariés (65%) et de demandeurs d'emploi (27,5%).

■ Age à l'obtention de la licence professionnelle selon le régime d'inscription

Plus de la moitié des répondants issus de la formation initiale classique et alternance, à savoir 6 répondants sur 10, est âgée de moins de 23 ans (20, 21 ou 22 ans) à l'obtention de la licence professionnelle.



- Les différences d'âges sont insignifiantes entre les répondants qu'ils aient été ou non en formation par alternance pendant leur licence professionnelle. De même pour les hommes et les femmes, ces derniers obtiennent leur licence professionnelle quasiment aux mêmes âges.
- A l'opposé, une très forte majorité de répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études ont plus de 25 ans à l'obtention de la licence professionnelle (95%) dont une majorité de plus de 30 ans (62,5%).

Age médian selon le régime d'inscription	
Formation initiale classique	22 ans
Formation par alternance	22 ans
Formation continue / Reprise d'études	33 ans

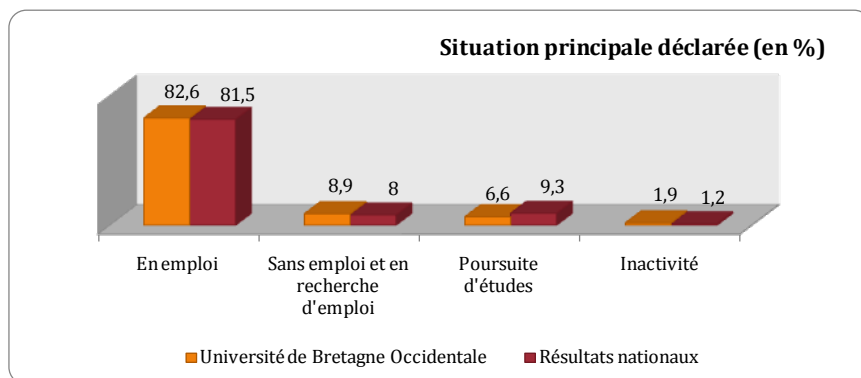
Age médian selon le domaine d'inscription	
Sciences Humaines et Sociales	23 ans
Droit Economie Gestion	23 ans
Sciences Technologies Santé	22 ans
STAPS	22 ans

2^{ème} Partie

Les devenirs des diplômés 30 mois après l'obtention de la licence professionnelle

I – La situation principale déclarée au moment de l'enquête

■ Zoom sur la situation principale déclarée au moment de l'enquête



82,6% des répondants sont en emploi au moment de l'enquête.

Les résultats locaux concernant la situation principale des répondants deux ans et demi après l'obtention de leur licence professionnelle sont très proches des résultats nationaux.

- **Premier constat** : l'objectif principal des licences professionnelles qui est de favoriser l'insertion sur le marché du travail est atteint au niveau local comme au niveau national avec respectivement 82,6% et 81,5% des répondants en emploi.
- **Deuxième constat** : les taux de répondants sans emploi et en recherche d'emploi au niveau de l'enquête locale (8,9%) et de l'enquête nationale (8%) sont de nouveau très proches et rejoignent le taux de chômage relevé par l'INSEE pour le troisième trimestre de l'année 2007, à savoir 8,3%.
- **Enfin, troisième et dernier constat** : les poursuites d'études ne sont pas exclues après la licence professionnelle et continuent parfois plus de deux années après son obtention pour 6,6% des répondants brestois et 9,3% des répondants au niveau national.

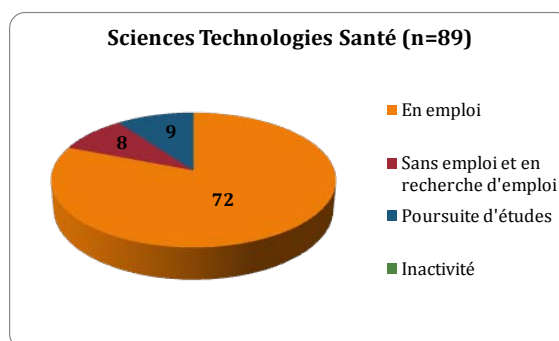
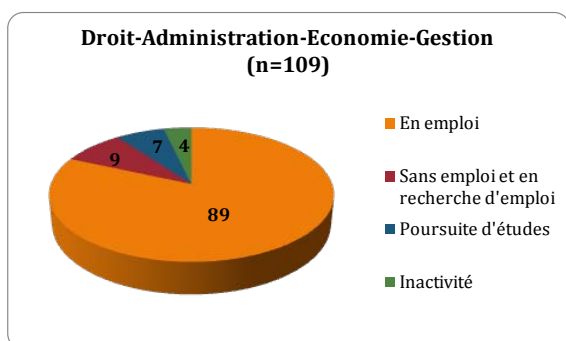
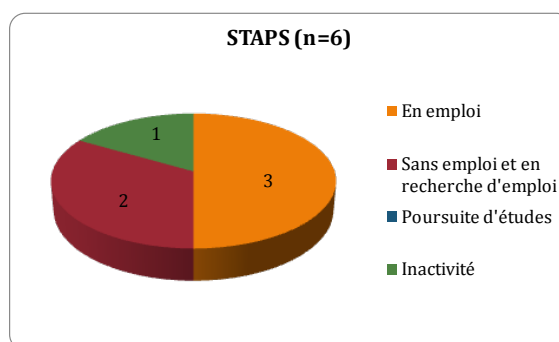
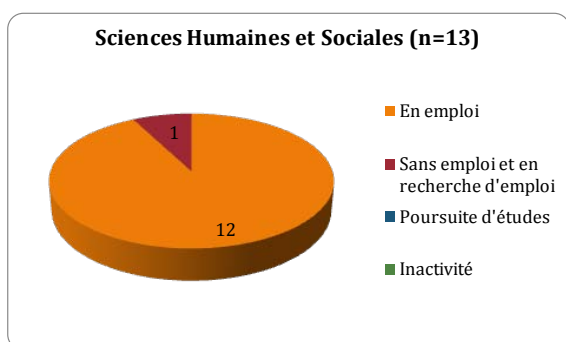
■ Situation principale déclarée au moment de l'enquête selon le régime d'inscription lors de la licence professionnelle

	Formation initiale classique	Formation par alternance	Formation continue/ Reprise d'études
En emploi	79,5	84,5	90
Sans emploi et en recherche d'emploi	9,6	8,5	7,5
Poursuite d'études	8,9	4,2	2,5
Inactivité	2,1	2,8	0
Total	100%	100%	100%

Si le taux de répondants en emploi reste très élevé pour les trois sous-populations présentées ci-dessus, il ressort néanmoins quelques différences notamment en ce qui concerne les situations d'emploi et de poursuite d'études :

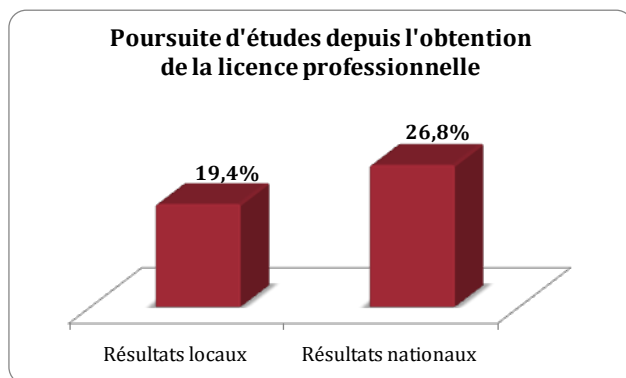
- Le taux de répondants en emploi est plus élevé chez les individus issus de la formation continue ou en reprise d'études (90%) et ceux de la formation par alternance (84,5%).
- Légèrement moins représentés parmi les actifs en emploi (79,5%), les répondants issus de la formation initiale classique sont en revanche plus nombreux à poursuivre leurs études plus de deux années après leur licence professionnelle (8,9%) : ils sont deux fois plus nombreux que les répondants issus de la formation par alternance (4,2%).

■ **Situation principale déclarée par les répondants issus de la formation initiale classique et par alternance selon leur domaine de formation en licence professionnelle**

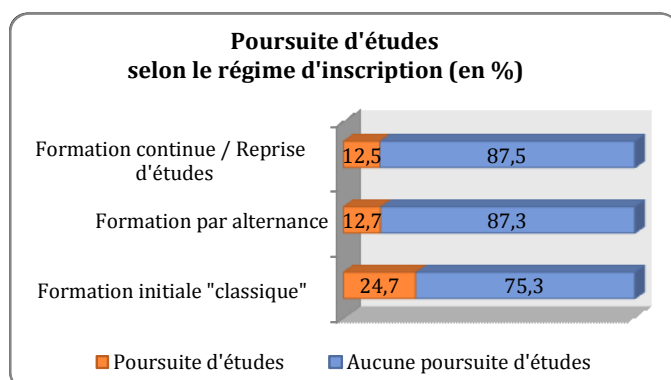


II – Les poursuites d'études après la Licence professionnelle

■ 50 cas de poursuite d'études après la licence professionnelle



Sur les 257 répondants, 50 déclarent avoir poursuivi des études au cours des 30 mois qui ont suivi leur licence professionnelle, soit 19,4% (contre 26,8% au niveau national).



Parmi les répondants issus de la formation initiale classique, 1 sur 4 a continué des études après la licence professionnelle.

Ce taux de poursuite d'études est deux fois moins élevé chez les répondants issus de la formation continue/en reprise d'études et ceux issus de la formation par alternance.

Nombre d'années d'études après la licence professionnelle

3 années n=11 (22%)	1 année n=20 (40%)
2 années n=19 (38%)	

Sur les 50 répondants ayant poursuivi des études après la licence professionnelle :

- 20 individus ont suivi une seule année d'études (N+1, N+2 ou N+3)
- 19 individus ont suivi deux années d'études (N+1 et N+2 ou N+1 et N+3 ou N+2 et N+3)
- 11 individus ont suivi trois années d'études (de N+1 à N+3).

■ *Nombre d'années d'études à l'issue de la licence professionnelle*

Pas d'études à l'issue de la licence pro	207		
Une année d'études immédiate à l'issue de la licence pro	9	18%	} 1 année 40%
Une seule année de reprise d'études	11	22%	
Deux années d'études immédiates à l'issue de la licence pro	16	32%	} 2 années 38%
Deux années de reprise d'études	2	4%	
Une année immédiate après la licence pro et une année de reprise	1	2%	} 3 années 22%
Trois années d'études immédiates à l'issue de la licence pro	11	22%	

Parmi les 50 diplômés de licence professionnelle en poursuite d'études, on retrouve plus particulièrement :

- des inscrits de la formation initiale classique
- des individus issus des classes plutôt favorisées (surtout lorsque la mère est « cadre supérieur, profession libérale, professeur »)
- des bacheliers généraux (notamment issus de la série S)
- des diplômés de DUT ou de L2/L3

■ *Les types d'études poursuivies après la licence professionnelle*

Sur les 257 répondants, 37 déclarent être en études en 2005/2006 (N+1)

Types d'études poursuivies

- Masters professionnels : 14
- Master 1 : 5
- Masters Recherche : 2
- Ecole de commerce : 2
- Ecole d'ingénieurs : 2
- Diplôme Universitaire : 1
- Licence professionnelle : 1
- IUFM : 1
- Licence 3 : 1
- Autres : 8 (BPJEPS, CAP, CQP, Ecole d'Architecture Navale, Ecole de design, Ecole militaire, Formation d'anglais, Magister Conseiller gestion patrimoine)

Localisation du déroulement des études

- 14 en Bretagne (8 dans le Finistère, 3 dans le Morbihan, 2 en Ile et Vilaine, 1 Côtes d'Armor)
- 5 en Ile de France
- 6 Grand Ouest (4 Loire-Atlantique, 1 Maine-et-Loire, 1 Charente-Maritime)
- 3 Côte d'Or
- 2 Gironde
- 1 Haute-Garonne, 1 Indre et Loire, 1 Haute-Loire, 1 Puy-de-Dôme, 1 Var, 1 Haute-Vienne, 1 à l'étranger

Sur les 257 répondants, 37 déclarent être en études en 2006/2007 (N+2)**Types d'études poursuivies**

- Master 1 : 17
- Licence 3 : 5
- Licences professionnelles : 4
- Ecole d'ingénieurs : 2
- Diplôme Universitaire : 1
- Autres : 4 (Bachelor, Ecole d'architecture navale, Ecole de design, Titre professionnel)

Localisation du déroulement des études

- 15 en Bretagne (11 dans le Finistère, 2 dans le Morbihan, 2 en Ile et Vilaine)
- 4 à Paris
- 4 Grand Ouest (2 Loire-Atlantique, 2 Charente-Maritime)
- 3 Côte d'Or
- 1 Haute-Garonne, 1 Indre-et-Loire, 1 Isère, 1 Haute-Loire, 1 Loiret, 1 Nord, 1 Vienne, 1 Haute-Vienne
- 2 à l'étranger
- 1 non réponse

Sur les 257 répondants, 17 déclarent être en études deux ans et demi après l'obtention de leur licence professionnelle (Année 2007/2008).**Types d'études poursuivies**

- Masters professionnels : 3
- Doctorats : 2
- Master Recherche : 1
- Ecole de commerce : 1
- Ecole d'ingénieurs : 1
- IUFM : 1
- Autres : 8 (diplôme d'ambulancier, Ecole d'architecture navale, Institut des métiers du notariat, Ecole de design, Brevet d'enseignant de la conduite automobile...)

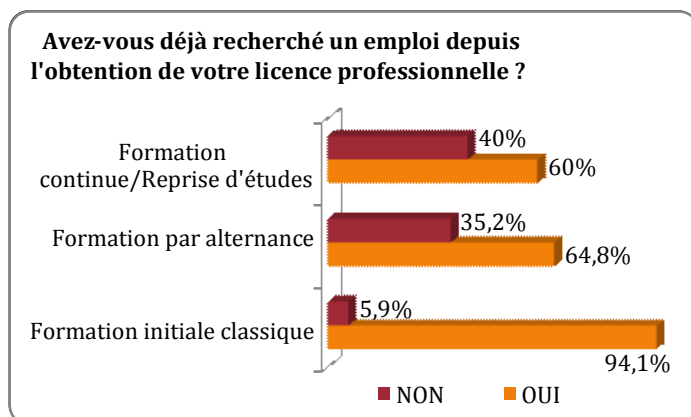
Localisation du déroulement des études

- 5 en Bretagne (3 dans le Finistère, 1 dans le Morbihan, 1 en Ile et Vilaine)
- 2 à Paris
- 2 Loire-Atlantique
- 1 Charente Maritimes, 1 Côte d'Or, 1 Hérault, 1 Isère, 1 Meurthe-et-Moselle
- 1 à l'étranger
- 2 non réponses

III – Les situations d'emploi après la Licence Professionnelle

- *Recherche d'emploi et situations d'emploi vécues depuis l'obtention de la licence professionnelle (tous répondants sauf ceux ayant poursuivi leurs études 3 années consécutives)*

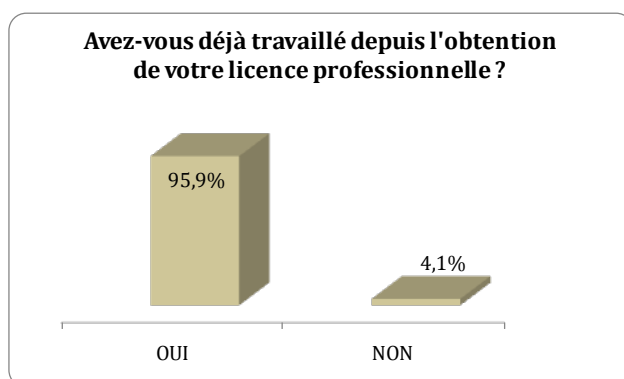
- **Les démarches de recherche d'emploi selon le régime d'inscription**



8 répondants sur 10 déclarent avoir déjà vécu une période de recherche d'emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle.

Toutefois, cette démarche active de recherche d'emploi concerne plus ou moins les diplômés selon leur régime d'inscription. La quasi-totalité des diplômés issus de la formation initiale classique (94,1%) déclare avoir effectué des démarches pour trouver un emploi. Cette période consacrée à la recherche d'un emploi est moins souvent évoquée par les autres diplômés, ceux de la formation par alternance (64,8%) et ceux de la formation continue (60%), lesquels ont trouvé un emploi ou ont retrouvé leur emploi immédiatement après l'obtention de leur licence professionnelle.

- **L'emploi depuis l'obtention de la licence professionnelle**



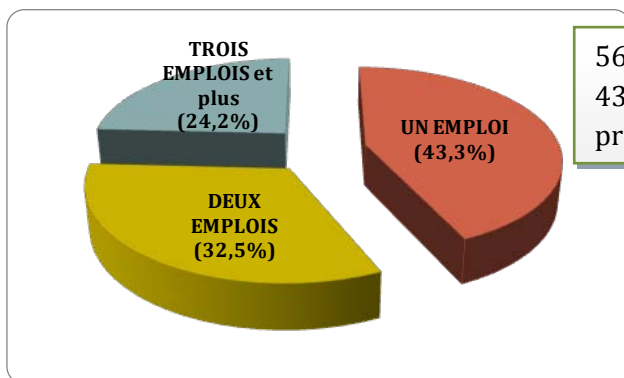
Au total, 10 individus déclarent n'avoir jamais travaillé.

Seuls 4,1% des répondants (exceptés ceux ayant poursuivi leurs études 3 années consécutives) déclarent n'avoir jamais travaillé depuis l'obtention de leur licence professionnelle : soit 10 individus sur 246.

Si tous les répondants issus de la formation par alternance ont vécu une situation d'emploi, ce n'est pas tout à fait le cas pour ceux de la formation initiale classique (4,4% n'ont jamais travaillé) et encore moins pour ceux de la formation continue (10% déclarent n'avoir jamais travaillé).

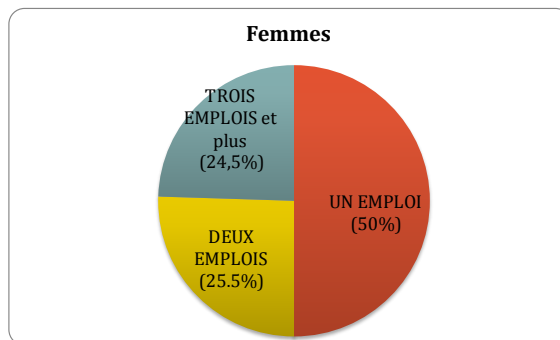
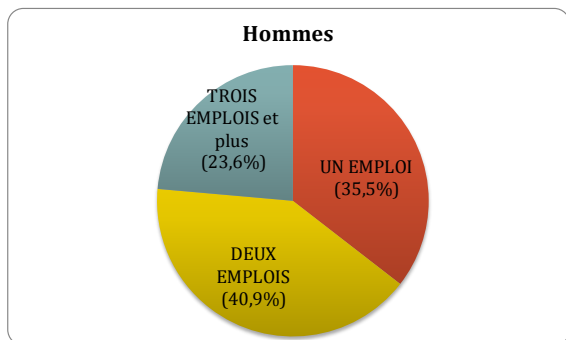
■ **Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la licence professionnelle**

- **Tous répondants (sauf ceux ayant poursuivi leurs études trois années consécutives après la licence professionnelle) (n=246)**

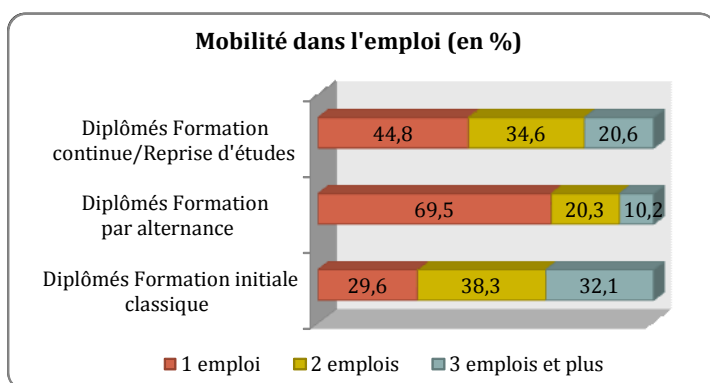


56,7% des répondants ont occupé au moins deux emplois et 43,3% un seul emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle.

On observe moins de mobilité chez les femmes : 1 sur 2 occupe toujours son premier emploi. Tandis-que les 2/3 des hommes ont occupé plus d'un emploi depuis leur licence professionnelle.



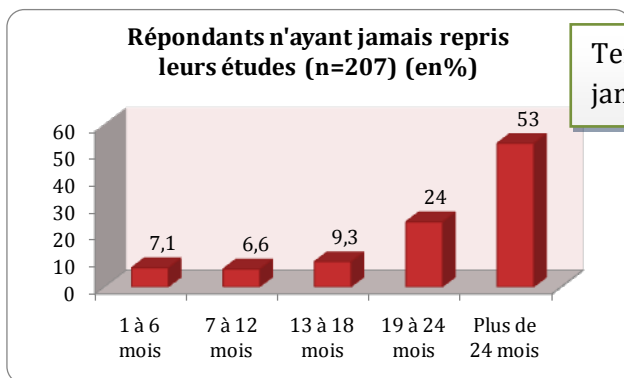
- **Mobilité dans l'emploi selon le régime d'inscription des répondants lors de la licence professionnelle (sauf ceux ayant poursuivi leurs études trois années consécutives après la licence professionnelle)**



Les répondants issus de la formation par alternance se démarquent des autres diplômés : 7 individus sur 10 occupent toujours leur premier emploi contre seulement 3 individus sur 10 parmi ceux issus de la formation initiale classique.

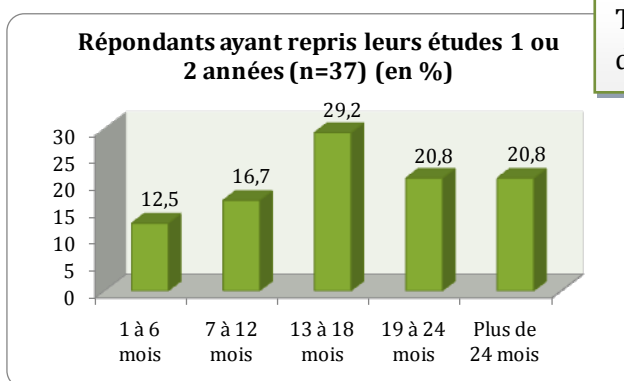
La stabilité dans l'emploi semble donc plus assurée pour les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle au titre de la formation par alternance, ensuite pour ceux issus de la formation continue ou en reprise d'études et enfin pour les diplômés de la formation initiale classique. Parmi ces derniers, 1/3 a déjà occupé trois emplois au minimum. A noter que les femmes issues de la formation par alternance et celles issues de la formation continue ou en reprise d'études ont plus souvent occupé un seul emploi par rapport aux hommes.

■ **Le temps passé en emploi depuis l'obtention de la licence professionnelle**



Temps moyen passé en emploi des répondants n'ayant jamais repris leurs études : **24,3 mois.**

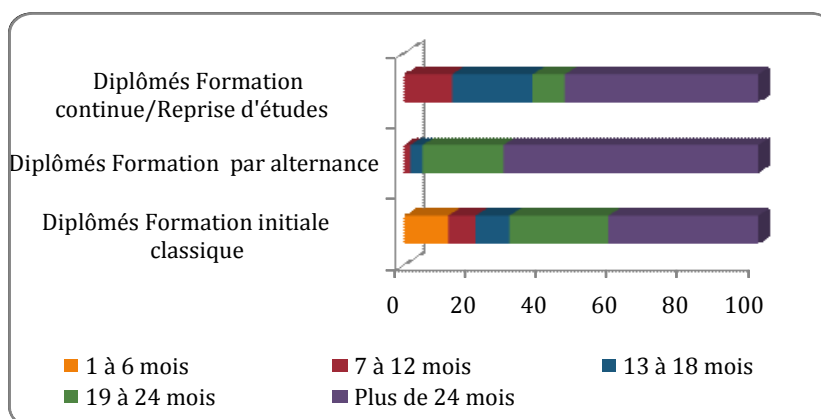
Plus de la moitié des répondants (53%) n'ayant pas poursuivi ou repris leurs études après la licence professionnelle ont été en emploi pendant plus de 2 ans.



Temps moyen passé en emploi des répondants ayant repris des études une ou deux années : **17,3 mois.**

8 répondants sur 10 ayant poursuivi des études durant une ou deux années après la licence professionnelle ont connu une durée d'emploi de moins de deux ans.

• **Nombre de mois en emploi des répondants n'ayant jamais repris leurs études selon leur régime d'inscription en licence professionnelle**

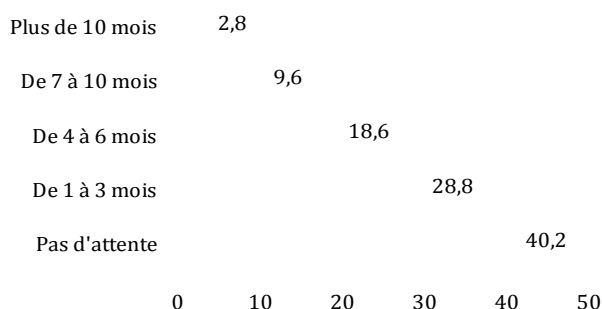


Les diplômés issus de la formation par alternance ont cumulé le plus de mois en emploi depuis leur sortie de la licence professionnelle : 7 sur 10 ont été en emploi plus de 24 mois contre 4 répondants sur 10 issus de la formation initiale classique.

IV – Les caractéristiques du premier emploi

■ Temps de recherche du premier emploi

- **Nombre de mois de recherche du premier emploi (Tous répondants sauf ceux toujours en poursuite d'études depuis l'obtention de leur licence professionnelle) (n=246)**

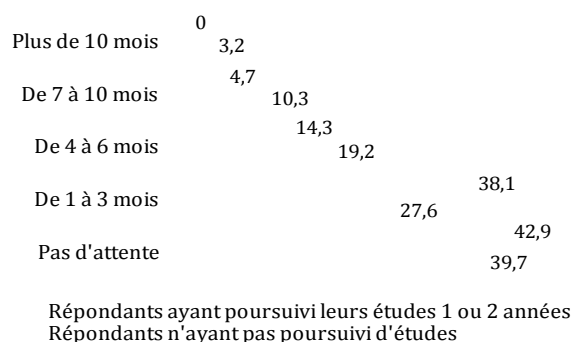


Temps moyen de recherche du 1^{er} emploi
2,6 mois.

4 répondants sur 10 n'ont pas connu de période de recherche d'emploi avant de décrocher leur premier emploi. Les prises de contacts ou encore leur stage leur ont sans doute permis d'être embauché sans avoir à effectuer une recherche d'emploi active. Plus largement, près de 7 répondants sur 10 ont passé moins de trois mois dans cette situation.

La première période de recherche d'emploi reste donc courte pour ces diplômés (sauf ceux toujours en études au moment de l'enquête) : le temps moyen d'accès au premier emploi étant de 2,6 mois.

- **Nombre de mois de recherche du premier emploi des répondants ayant poursuivi leurs études 1 ou 2 années (n=39) et des répondants n'ayant pas poursuivi d'études après la licence professionnelle (n=207)**



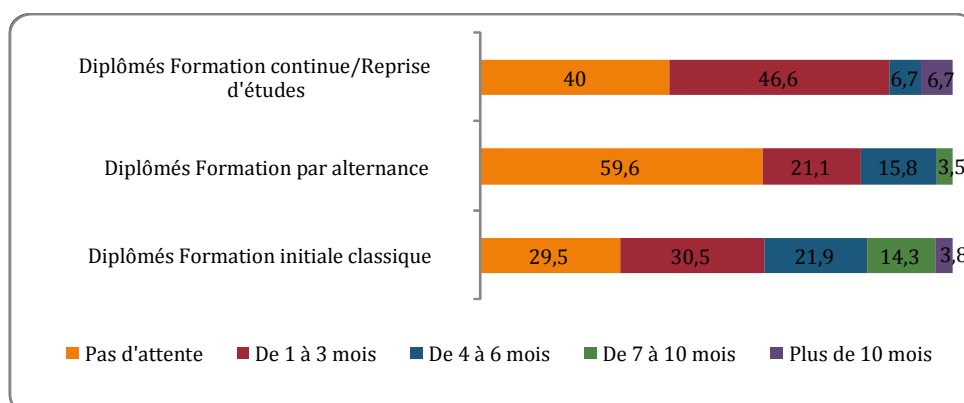
Pour les répondants ayant poursuivi des études une ou deux années : **1,7 mois**

Pour les répondants n'ayant jamais poursuivi d'études :
2,8 mois

Mais cette moyenne varie sensiblement selon le diplôme le plus élevé obtenu (soit la licence professionnelle, soit un autre diplôme plus élevé obtenu ultérieurement).

Les répondants ayant poursuivi leurs études après la licence professionnelle et obtenu un diplôme supérieur à cette dernière voient le temps moyen d'accès au premier emploi diminuer.

- **Nombre de mois de recherche du premier emploi selon le régime d'inscription (Tous répondants sauf ceux toujours en poursuite d'études depuis l'obtention de leur licence professionnelle) (n=246)**



Le temps moyen d'accès au premier emploi diffère également en fonction du régime d'inscription en licence professionnelle :

- 86,6% des répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études ont trouvé leur premier emploi en moins de trois mois (parfois même emploi que celui occupé avant la licence professionnelle), contre 80,7% des répondants issus de la formation par alternance et seulement 60% des répondants issus de la formation initiale classique.
- Si l'on considère la moyenne du nombre de mois de recherche du 1^{er} emploi pour ces trois sous-populations, il ressort que les répondants issus de la formation par alternance ont le plus de chance de trouver un emploi rapidement (1,4 mois) contre 2,1 mois pour les répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études et 3,4 mois pour les répondants issus de la formation initiale classique.

- **Nature du contrat de travail pour le 1^{er} emploi occupé selon le régime d'inscription (Tous répondants sauf ceux toujours en poursuite d'études depuis l'obtention de leur licence professionnelle) (n=246)**

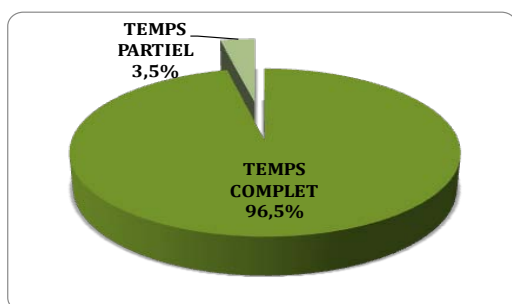
Dans un cas sur deux, il s'agit d'un contrat de travail à durée indéterminée.

	Formation initiale "classique"	Formation par alternance	Formation continue Reprise d'études	Ensemble
CDI	27,8	66,3	50	42,9
Stagiaire ou titulaire Fonction publique	0,8	0	6,3	1,3
CNE	7,9	0	6,3	5,2
CDD	45,2	19,7	27,1	34,9
Interim	13,5	2,8	6,3	9,2
Travailleur indépendant	0,8	0	3	0,9
Contrat d'apprentissage/de professionnalisation	4	8,4	0	4,8
Autre	0	2,8	0	0,8
Total	100% (n=135)	100% (n=71)	100% (n=40)	100% (n=246)

Mais là encore, on observe de fortes disparités selon le régime d'inscription en licence professionnelle :

- **les diplômés issus de la formation par alternance** figurent parmi les « mieux lotis » : les deux tiers décrochent dès leur premier emploi un CDI (66,3%).
- On retrouve également plus souvent **les diplômés de la formation continue ou en reprise d'études** lors de la licence professionnelle sur des contrats stables (62,6%).
- A l'inverse, **les diplômés issus de la formation initiale classique** sont davantage représentés parmi les salariés en CDD ou en intérim, c'est-à-dire sur des contrats de travail temporaires (62,7%). Relevons ici la proportion de répondants ayant eu recours à l'intérim pour décrocher un premier emploi (13,5%), missions qui concernent principalement les diplômés du domaine « Sciences Technologies Santé ».

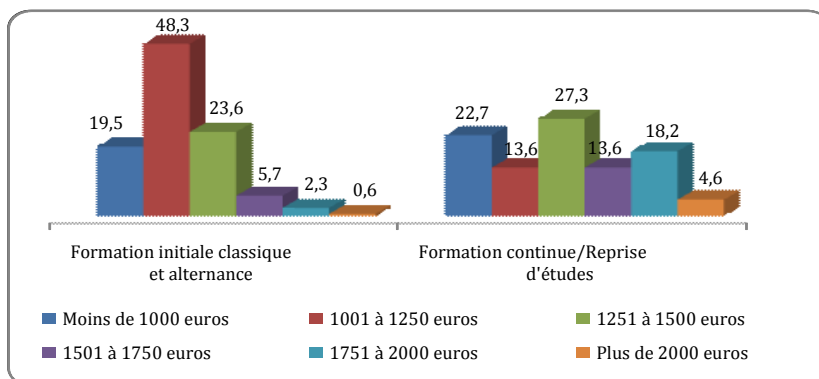
■ **Temps de travail pour le 1^{er} emploi occupé (Tous répondants sauf ceux toujours en poursuite d'études depuis l'obtention de leur licence professionnelle) (n=246)**



La proportion de répondants embauchés à temps complet pour leur premier emploi est très élevée avec 96,5%.

■ **Les rémunérations lors du 1^{er} emploi (en Euros)**

- **Salaires mensuels nets⁶ : observations sur le 1^{er} emploi selon le régime d'inscription en licence professionnelle (Tous répondants sauf ceux toujours en poursuite d'études depuis l'obtention de leur licence professionnelle) (n=246)**



Les écarts de rémunération sont logiquement plus marqués entre les diplômés de la formation initiale classique/alternance et ceux issus de la formation continue ou en reprise d'études lors de la licence professionnelle.

⁶ Les informations relatives au revenu mensuel net sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête. Le « revenu mensuel net » correspond au salaire mensuel net auquel sont ajoutés les primes et le 13^{ème} mois.

- Les 2/3 des **diplômés issus de la formation initiale classique et alternance** débutent avec un salaire mensuel net inférieur à 1250 euros. Plus largement, la quasi-totalité des répondants (91,4%) perçoit un salaire mensuel net inférieur à 1500 euros.
- Les 2/3 des **diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études** débutent avec un salaire mensuel net inférieur à 1500 euros.

- **Les salaires mensuels nets médians observés au 1^{er} emploi**

1^{er} emploi :
Salaire mensuel net médian
1200 Euros

Selon le régime d'inscription :

	Formation initiale classique et alternance	Formation continue Reprise d'études	Ensemble
Salaire mensuel net médian	1190	1400	1200



Formation initiale classique	Formation par alternance
1173	1200

L'écart de rémunération (salaire mensuel net médian) entre les diplômés de la formation initiale classique / alternance (1190 euros) et ceux issus de la formation continue ou en reprise d'études lors de la licence professionnelle (1400 euros) s'élève à 210 euros. En revanche, on observe ici très peu de différences entre les diplômés de la formation initiale classique (salaire mensuel net médian : 1173 euros) et ceux de la formation par alternance (salaire mensuel net médian : 1200 euros).

Selon le domaine de formation (formation initiale classique et alternance uniquement):

1^{er} emploi : Salaire mensuel net médian des diplômés de la formation initiale classique et alternance
1190 Euros

	Sciences Hum. et Sociales	Droit-Adm- Eco-Gestion	Sciences Techno-Santé	STAPS	Ensemble FI
Salaire mensuel net médian	1100	1160	1200	1100	1190

Le salaire mensuel net médian des diplômés de formation initiale est également variable selon les domaines de formation. Les diplômés du domaine « Sciences Technologies Santé » étant les mieux rémunérés lors de leur premier emploi.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

On repère trois trajectoires types d'insertion professionnelle lesquelles sont fortement liées aux trois régimes d'inscription des enquêtés lors de la licence professionnelle.

Pour les répondants issus de la formation initiale classique

- Une proportion de répondants en emploi moins élevée et davantage de poursuites d'études ou de demandeurs d'emploi
- Des démarches de recherche d'emploi plus longues : un temps de latence plus long pour accéder au 1^{er} emploi
- Une plus forte mobilité dans l'emploi (déjà 2 emplois ou plus)
- Un premier contrat de travail souvent temporaire

Pour les diplômés issus de la formation par alternance

- Une très forte proportion de répondants en emploi
- Une faible mobilité dans l'emploi (souvent le même emploi depuis l'obtention de la licence professionnelle)
- Un temps de latence très court, voire inexistant, entre l'obtention de la licence professionnelle et le 1^{er} emploi
- Un premier contrat de travail en CDI
- Un fort impact des réseaux sur l'insertion professionnelle

Les diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études

- Une très forte proportion de répondants en emploi
- Une mobilité dans l'emploi moyenne (1 à 2 emplois occupés)
- Un premier contrat de travail en CDI
- Un salaire plus élevé lors du 1^{er} emploi

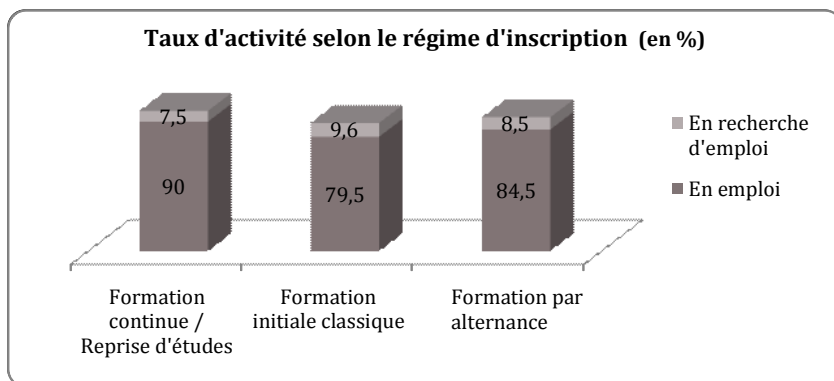
3^{ème} Partie

**Les situations professionnelles
des répondants 30 mois après
l'obtention de la licence professionnelle**

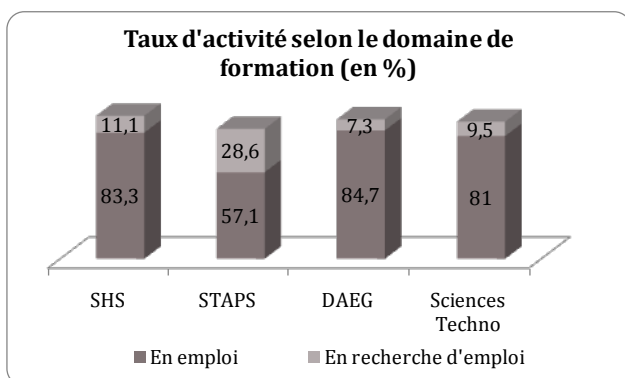
■ **Le taux d'insertion 2 ans et demi après la licence professionnelle**

Deux ans et demi après avoir obtenu leur licence professionnelle, les répondants à notre enquête sont massivement entrés sur le marché du travail.

Taux d'activité
91,5%



Les répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études lors de la licence professionnelle sont plus présents sur le marché du travail (97,5%), suivis par ceux issus de la formation par alternance (93%). La poursuite d'études explique la présence légèrement moins marquée des répondants issus de la formation initiale classique sur le marché du travail (89,1%).



Les répondants issus du domaine SHS sont plus présents sur le marché du travail (94,4%), suivis par ceux de Sciences Techno (90,5%), puis par ceux de DAEG (92%) et enfin par ceux de STAPS (85,7%). A noter pour ce dernier domaine la proportion élevée de répondants en recherche d'emploi (28,6%).

Taux d'activité selon la poursuite d'études (en %)

	En emploi (%)	En recherche d'emploi (%)
Répondants ayant poursuivi des études (études terminées)	75,8	21,2
Répondants n'ayant pas poursuivi d'études	90,3	7,7

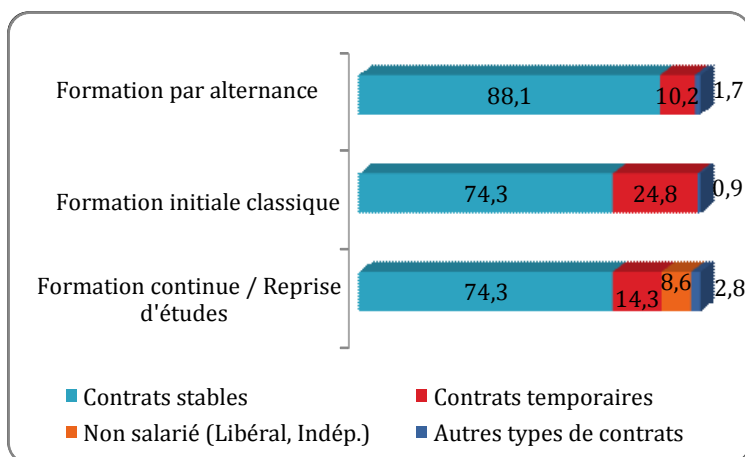
Les répondants n'ayant pas poursuivi d'études après la licence professionnelle sont plus souvent en emploi (90,3%) alors que les répondants ayant poursuivi des études sont plus touchés par le chômage au moment de l'enquête (21,2). Au niveau national, le taux d'insertion pour ceux qui n'ont jamais poursuivi d'études est de 92,6%.

Les répondants ayant poursuivi des études ont plus souvent occupé un seul emploi (1 cas sur 2) et ont logiquement passé moins de temps en emploi. Au moment de l'enquête, ils sont plus touchés par le chômage car certains viennent tout juste d'entrer sur le marché du travail et sont à leur début de recherche d'emploi. Cette situation peut également « correspondre à une période d'attente dans la perspective d'accéder à un emploi suffisamment satisfaisant » (Voir *Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, CEREQ, Printemps 2007, p.30.).

I – Principales caractéristiques des emplois occupés

■ Nature du contrat de travail au moment de l'enquête

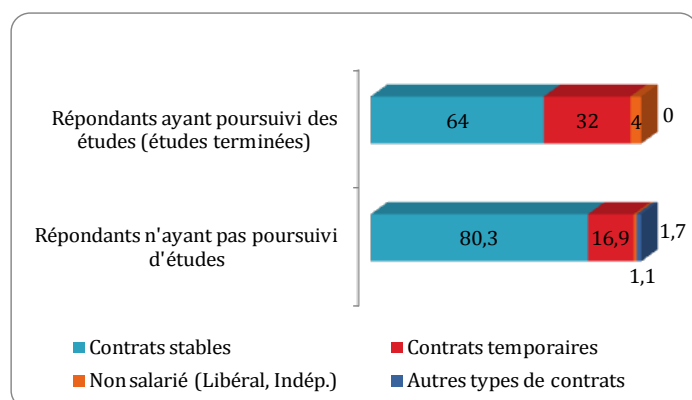
• Nature du contrat de travail selon le régime d'inscription (en %)



Les emplois à durée indéterminée représentent la forme prédominante d'emploi pour l'ensemble des répondants (78,3%).

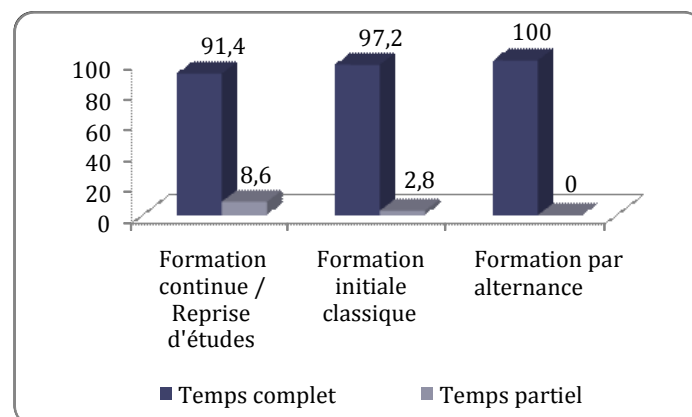
Ils concernent cependant davantage les diplômés de la formation par alternance, tandis que ceux de la formation initiale classique sont concernés, dans une proportion relativement élevée (1 cas sur 4) par des formes de contrats temporaires.

• Nature du contrat de travail selon les parcours après la licence pro. (en %)



Le taux d'emplois stables augmente lorsque s'allonge le temps passé en emploi : les répondants n'ayant pas poursuivi d'études possèdent plus souvent des contrats de travail stables (8 cas sur 10), tandis que près d'un tiers de ceux ayant poursuivi des études se trouve au moment de l'enquête sur des contrats temporaires (CDD, intérim).

■ Temps de travail : une très forte proportion de temps complet



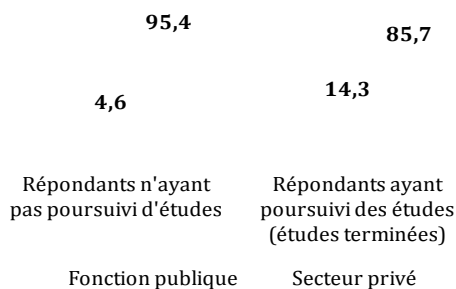
Les répondants travaillent dans 97% des cas à temps complet.

Les répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études lors de leur licence professionnelle sont toutefois davantage concernés par le temps partiel.

■ *Un recrutement massif dans le privé*

94,2% travaillent dans le secteur privé

Très peu de différences ressortent selon le régime d'inscription, excepté une légère surreprésentation des diplômés de la formation initiale classique dans la fonction publique.

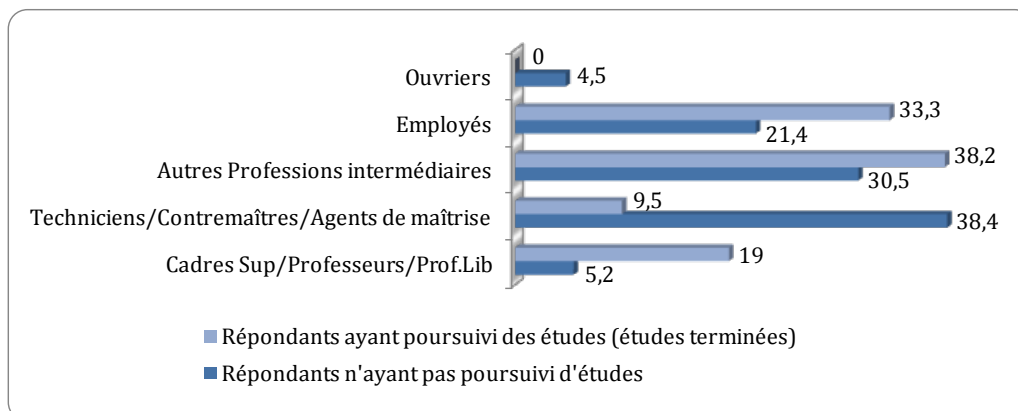


On retrouve cette présence plus marquée dans la fonction publique chez les répondants ayant poursuivi des études (le plus souvent issus de la formation initiale classique). On peut penser que les études poursuivies ont permis à certains de passer des concours de la fonction publique.

■ *Les positions sociales : 2/3 des répondants accèdent à la catégorie « Professions intermédiaires »*

Les professions intermédiaires (« Autres professions intermédiaires » et « techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise ») sont les plus représentées : 2 enquêtés sur 3 ont accédé à cette catégorie sociale.

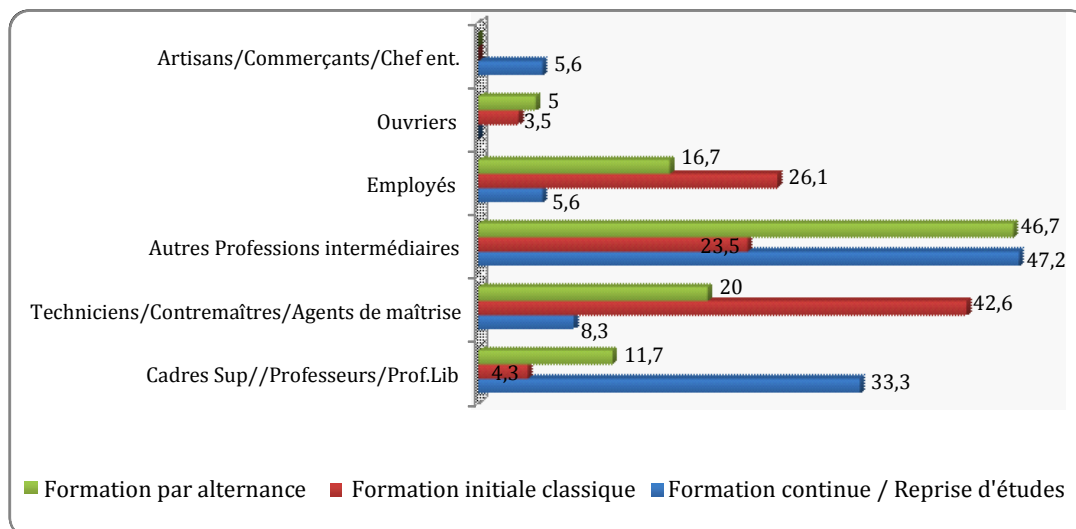
● **Poursuivre ses études améliore la position sociale acquise**



« Autres professions intermédiaires » : Professeurs des écoles, Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Professions intermédiaires administratives (fonction publique ou privé).

Qu'ils aient ou non poursuivi leurs études, les diplômés de licence professionnelle accèdent, pour les 2/3 d'entre eux, à la catégorie des professions intermédiaires. Cependant une différence majeure distingue ces deux sous populations : la probabilité d'occuper des postes de techniciens/contremaîtres/agents de maîtrise est moindre lorsqu'il y a eu une poursuite d'études après la licence professionnelle. Ces nouveaux diplômés ont en effet plus de chances d'évoluer vers des positions de cadres moyens administratifs, voire vers des positions de cadres supérieurs/Professeurs/Professions libérales (2 individus sur 10).

- **Des positions plus ou moins avantageuses selon le régime d'inscription en licence professionnelle**

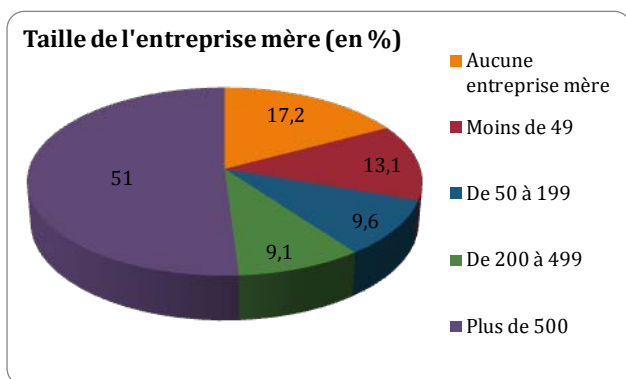


« Autres professions intermédiaires » : Professeurs des écoles, Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Professions intermédiaires administratives (fonction publique ou privé).

Si tous les diplômés, quel que soit leur régime d'inscription, évoluent le plus souvent vers des positions intermédiaires, on observe cependant des différences entre les trois sous-populations :

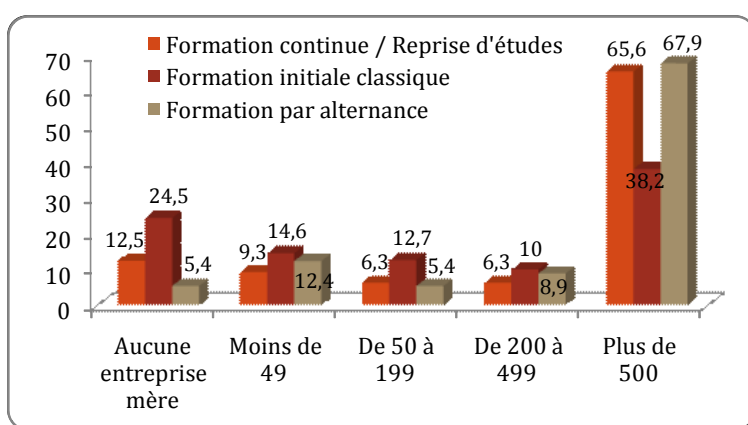
- **Les diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études** lors de la licence professionnelle accèdent moins souvent à un statut intermédiaire (55,5% contre 66% pour les enquêtés issus de la formation initiale classique et alternance). Si tel est le cas, il s'agit principalement de professions intermédiaires autres que celles de techniciens, contremaîtres ou agents de maîtrise (seulement 8,3%). Parmi l'ensemble des répondants en emploi, ces diplômés sont surreprésentés dans les catégories sociales les plus favorisées (cadres supérieurs, professions intellectuelles supérieures, professions libérales...), une position sociale souvent déjà acquise avant leur entrée dans la formation.
- **Les diplômés de la formation initiale classique et ceux de la formation par alternance** sont représentés de manière égale parmi les classes moyennes (dans 2 cas sur 3). Toutefois, une différence majeure les distingue : on retrouve majoritairement ceux issus de la formation initiale classique sur des postes de techniciens, contremaîtres ou agents de maîtrise (42,6% contre 20% pour ceux issus de l'alternance), tandis que ceux issus de la formation par alternance sont davantage présents parmi les professions intermédiaires de type administratif (46,7% contre 23,5% pour ceux issus de la formation classique). Rappelons que cette répartition est fortement liée aux différentes formations de licences professionnelles proposées (par exemple : la licence professionnelle « Bancassurance » en alternance qui amène à occuper des postes de type administratif).

■ **La taille de l'entreprise mère⁷**



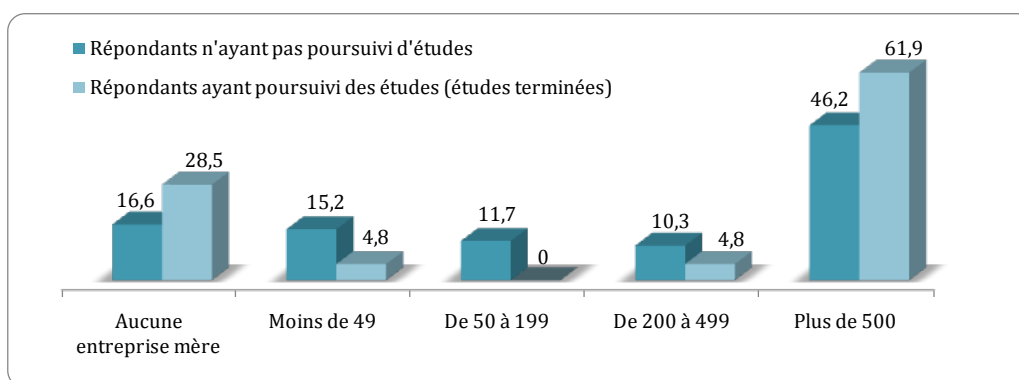
1 répondant sur 2 travaille dans une entreprise ou administration de plus de 500 salariés

• **Une répartition différente selon le régime d'inscription...**



La probabilité de travailler dans une entreprise de plus de 500 salariés est moins élevée pour les diplômés issus de la formation initiale classique.

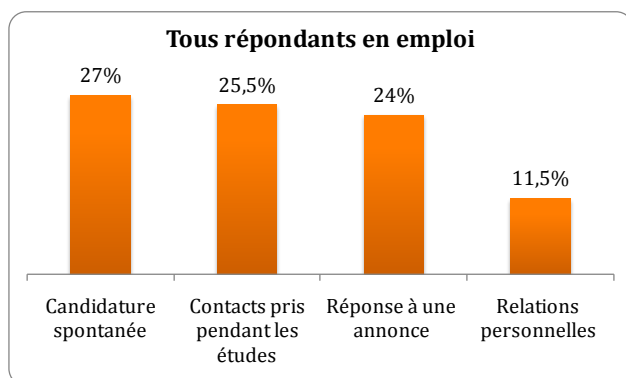
• **... et selon la poursuite d'études ou non après la licence professionnelle**



Les répondants ayant poursuivi leurs études se concentrent principalement dans des grandes entreprises ou administrations de plus de 500 salariés (dans 6 cas sur 10) ou bien n'ont aucune entreprise-mère ou administration (près de 3 individus sur 10). La répartition dans des entreprises de taille différente est plus égale pour les répondants n'ayant pas poursuivi d'études après leur licence professionnelle, avec néanmoins près de 1 répondant sur 2 en emploi dans une entreprise ou administration de plus de 500 salariés.

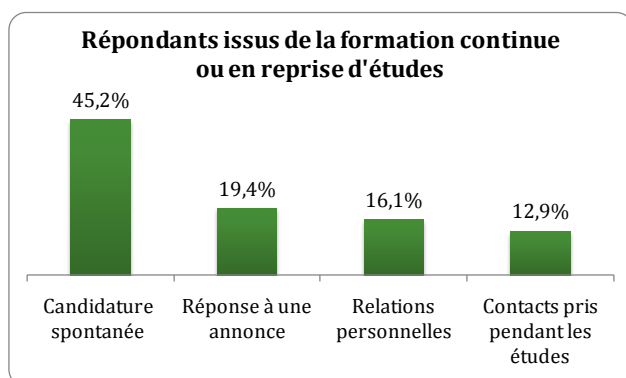
⁷ Le choix a été fait ici de prendre en compte la taille de « l'entreprise mère » et non celle, plus réductrice, du site sur lequel travaille le salarié.

■ Les quatre principaux modes d'accès à l'emploi

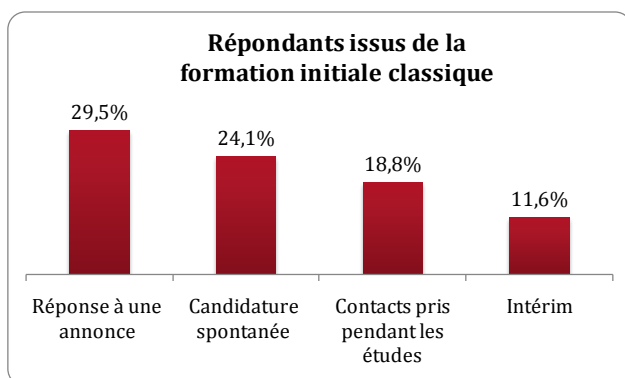


Près de 3 répondants sur 10 (27%) ont accédé à leur emploi en envoyant une candidature spontanée. Les contacts établis pendant les études (25,5%), la réponse à une annonce (24%) et les relations personnelles (11,5%) sont les trois autres principaux modes d'accès à l'emploi.

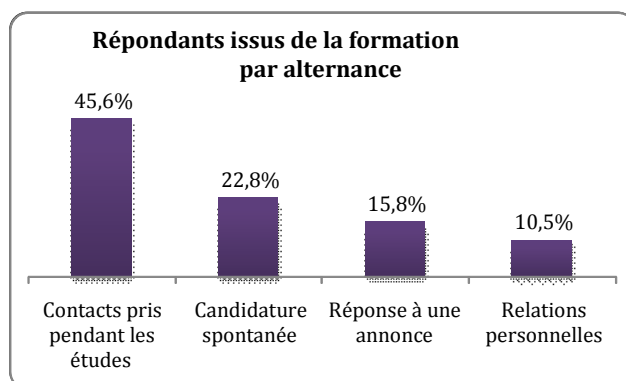
• Les quatre principales modalités d'accès à l'emploi selon le régime d'inscription en licence professionnelle



Les diplômés de la formation continue ou en reprise d'études ont eu plus fréquemment recours à l'envoi de candidatures spontanées (45,2%) ou ont répondu à une annonce (19,4%).

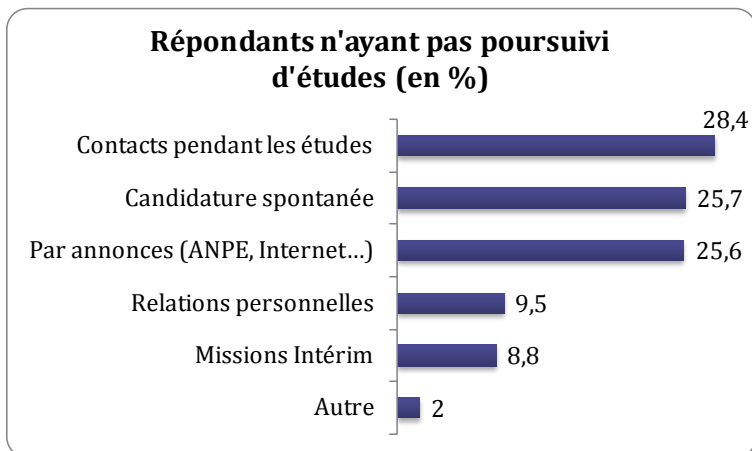


Les modes d'accès à l'emploi des **diplômés de la formation initiale classique** sont plus variés avec néanmoins une majorité de réponses à une annonce (29,5%) et de candidatures spontanées (24,1%).



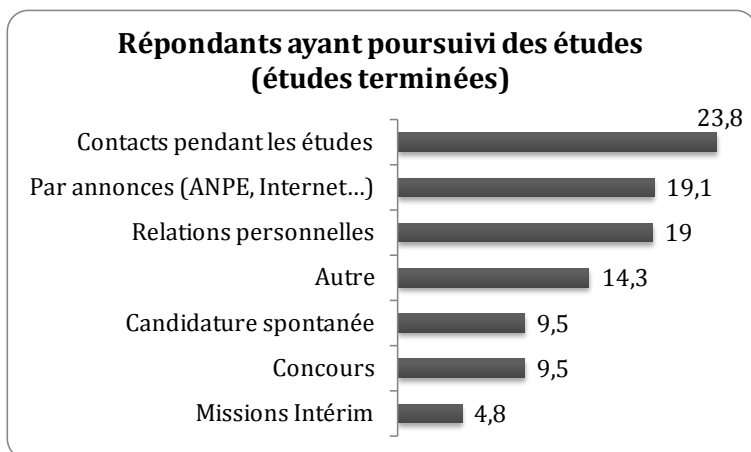
On retiendra notamment, pour les **diplômés issus de la formation par alternance**, l'apport non négligeable des contacts pris pendant les études pour accéder à un emploi (45,6% ont obtenu leur emploi grâce à ces contacts). Les autres diplômés sont nettement moins nombreux à citer ce mode d'accès à l'emploi.

- **Modalités d'accès à l'emploi selon la poursuite d'études après la licence professionnelle**



La poursuite d'études joue aussi un rôle dans l'accès à l'emploi.

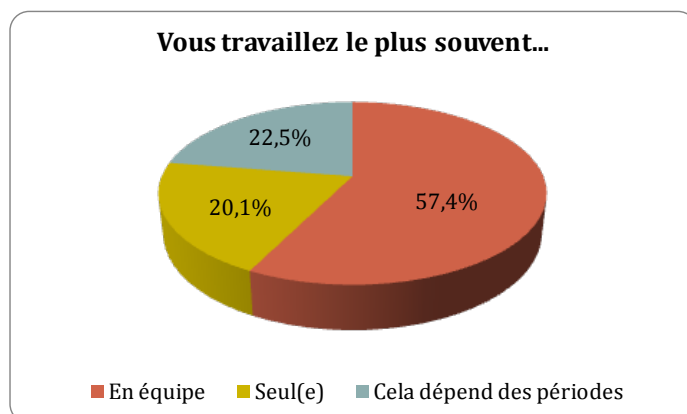
On observe plus de candidatures spontanées, plus de réponses à des annonces et plus de missions intérim chez les répondants n'ayant pas poursuivi d'études.



Les diplômés de licence professionnelle ayant poursuivi des études ont, pour leur part, peu recours aux candidatures spontanées (9,5% contre 25,7%), mais sont davantage favorisés par leurs réseaux, qu'il soit personnel ou lié aux études.

- **Les conditions d'exercice de l'emploi**

- **Un travail en équipe pour plus d'un répondant sur deux (57,4%)**



- **Avoir la responsabilité d'une équipe**

Avoir la responsabilité d'une équipe varie en fonction de différentes variables. En voici quelques-unes :

- le régime d'inscription :

Les répondants issus de la formation continue ou en reprise d'études sont plus souvent responsables d'équipe (près de 1 sur 3).

- L'âge :

Cette fonction de responsable est plus souvent occupée par des individus âgés de plus de 30 ans.

- l'expérience professionnelle et le nombre d'emplois occupés :

Avoir occupé au moins 3 emplois depuis l'obtention de la licence professionnelle augmente les chances d'être responsable d'équipe.

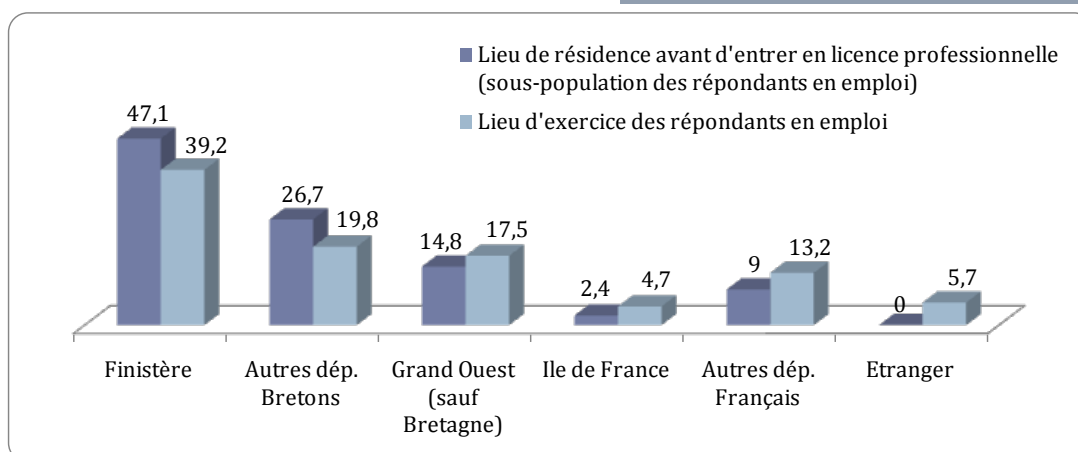
- la catégorie socioprofessionnelle :

Plus d'un cadre supérieur/profession libérale sur deux (58,3%) est responsable d'équipe. Les techniciens/contremaîtres/agents de maîtrise le sont également (31,7%) à la différence des professions intermédiaires d'entreprise, des employés et des ouvriers. Ces derniers sont quatre fois moins nombreux que les cadres à occuper un poste de responsable (environ 15%).

- **Lieu d'exercice de l'emploi**

- **Les mobilités d'une région à l'autre**

30 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, 6 répondants en emploi sur 10 exercent en Bretagne, dont 4 sur 10 dans le Finistère.

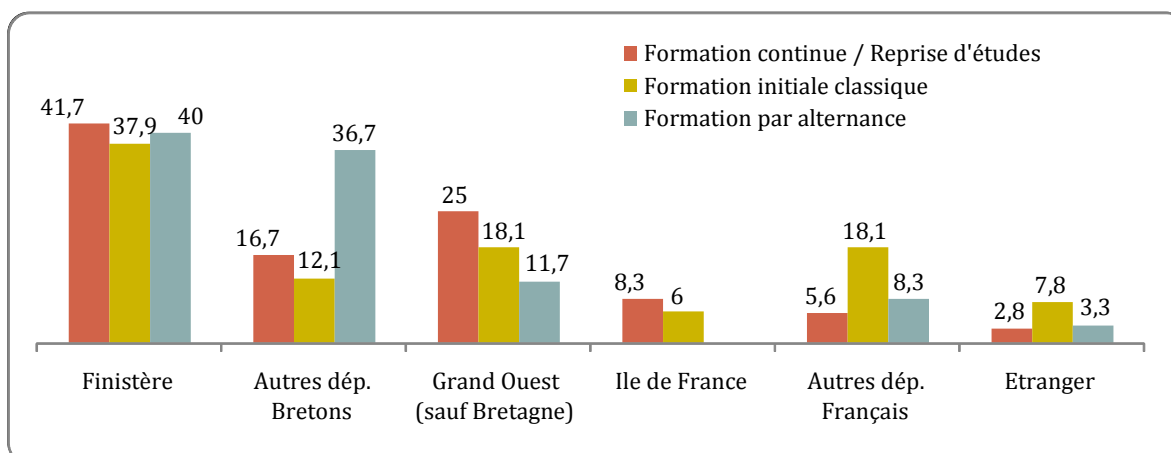


La région Ile de France attire très peu de diplômés de licence professionnelle (seulement 4,7%).

Au total, 3 répondants sur 4 sont en emploi dans le Grand Ouest (Bretagne, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes).

Si l'on compare le lieu d'exercice de l'emploi au moment de l'enquête au lieu de résidence avant la licence professionnelle, on constate que le Bretagne accuse un solde migratoire négatif égal à moins 14,8%.

• **Lieu d'exercice de l'emploi selon le régime d'inscription (en %)**



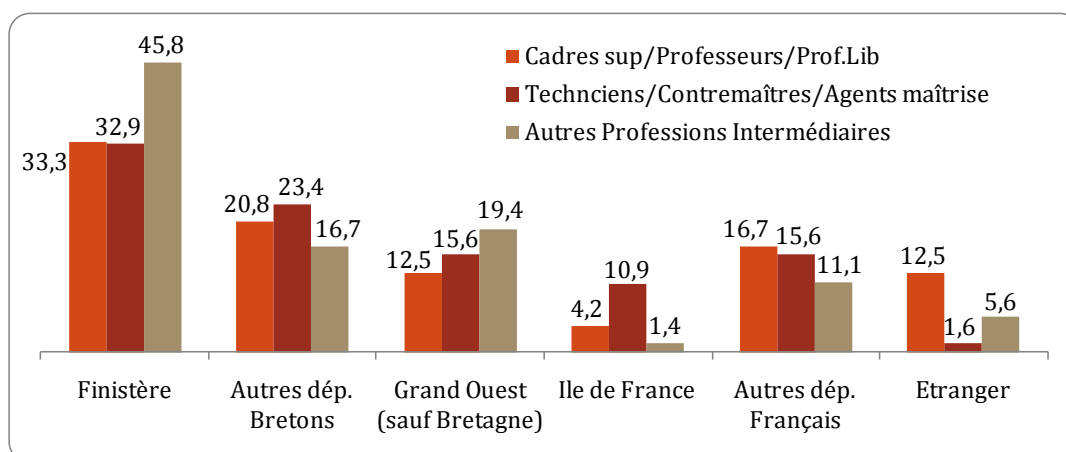
Les diplômés issus de la formation par alternance se démarquent par leur présence massive en Bretagne (76,7%) et plus largement dans le Grand Ouest (88,4%)

Ceux issus de la formation initiale classique ont plus souvent quitté la Bretagne (seulement 50% en Bretagne) pour une autre région française (24,1%) ou pour l'étranger (7,8%).

Les zones d'emploi des **diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études** lors de la licence professionnelle se concentrent dans le Grand Ouest (83,4%) dont 58,4% en Bretagne.

La mobilité géographique est donc ici plus marquée pour les **diplômés issus de la formation initiale classique**.

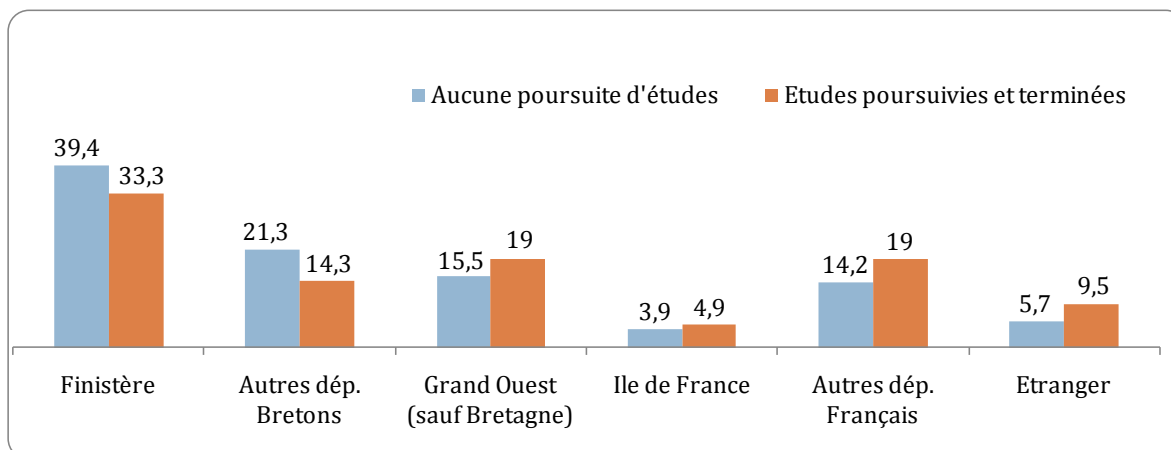
• **Lieu d'exercice de l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)**



« Autres professions intermédiaires » : Professeurs des écoles, Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Professions intermédiaires administratives (fonction publique ou privé).

La catégorie socioprofessionnelle a également des effets sur le lieu d'exercice de l'emploi. Les cadres supérieurs/professeurs/professions libérales travaillent plus souvent en dehors de la Bretagne (de même pour les techniciens/contremaîtres/agents de maîtrise) et du Grand Ouest. Les autres professions intermédiaires se démarquent par leur présence dans le Finistère (45,8%). Partir travailler à l'étranger est une démarche privilégiée par les cadres supérieurs/professeurs/professions libérales.

- **Lieu d'exercice de l'emploi en fonction de la poursuite d'études après la licence professionnelle (en %)**

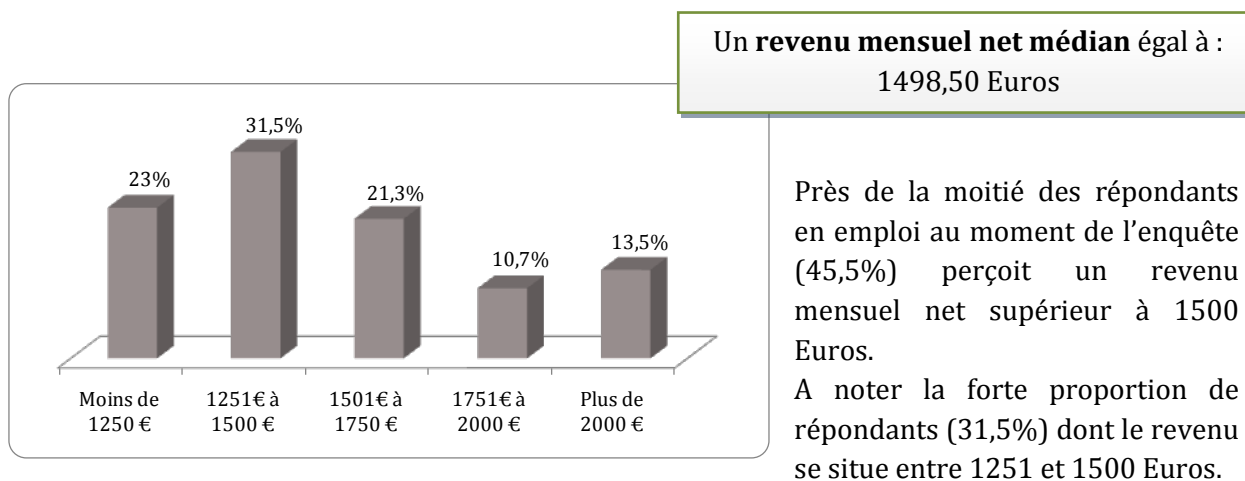


Les diplômés ayant poursuivi leurs études après la licence professionnelle ont plus souvent quitté la Bretagne pour trouver un emploi. La proportion de diplômés installés en Bretagne parmi ceux ayant poursuivi leurs études atteint 47,6% contre 60,7% pour les diplômés ayant arrêté leur formation après la licence professionnelle.

- **Les rémunérations des diplômés de licences professionnelles**

Les informations relatives au revenu mensuel net⁸ sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

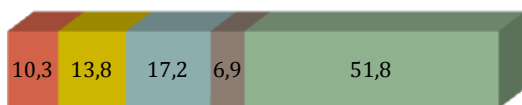
- **Le revenu mensuel net**



⁸ Le revenu mensuel net correspond au salaire mensuel net auquel sont ajoutés les primes et le 13^{ème} mois.

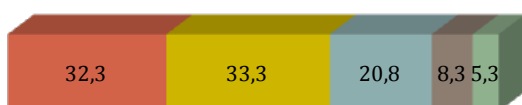
• **Les revenus varient fortement selon le régime d'inscription**

Formation continue / Reprise d'études



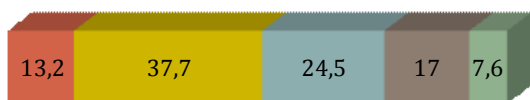
Plus de la moitié des diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études perçoit un revenu supérieur à 2000 Euros (51,8%). Cette proportion est très forte comparée à celles des autres répondants et s'explique en grande partie par leur expérience professionnelle passée.

Formation initiale classique



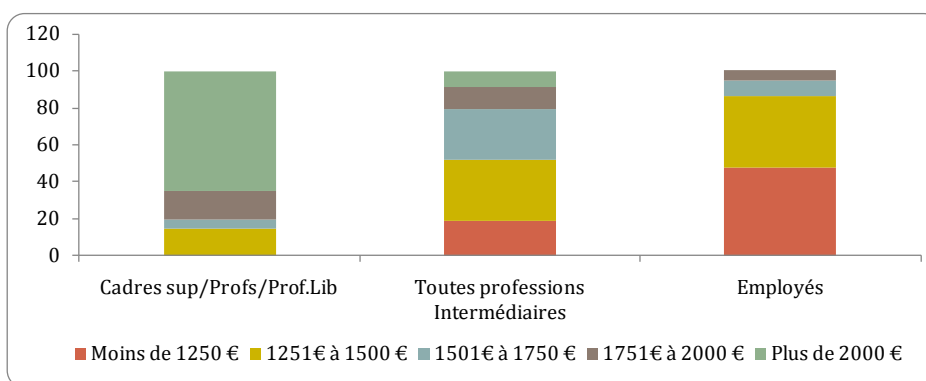
Quant aux autres diplômés, ils ne sont pas égaux face aux revenus. Etre passé par une formation par alternance a un effet sur le revenu mensuel net : 1 sur 2 a un revenu inférieur à 1500 euros contre 2 sur 3 chez les diplômés de la formation initiale classique. On retrouve une proportion importante (1/3) de salariés touchant moins de 1250 euros chez les diplômés de la formation initiale classique.

Formation par alternance



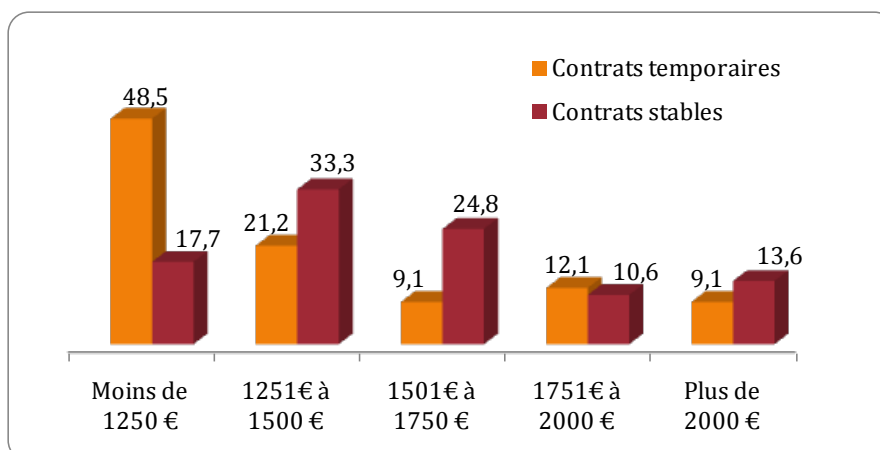
■ Moins de 1250€ ■ 1251€ à 1500€ ■ 1501€ à 1750€
 ■ 1751€ à 2000€ ■ Plus de 2000€

• **Les revenus varient fortement selon la catégorie socioprofessionnelle**



Logiquement, la catégorie socioprofessionnelle a des effets sur les rémunérations. Ainsi, les 2/3 des cadres supérieurs/professeurs/professions libérales déclarent comme revenu mensuel net plus de 2000 Euros contre seulement 8,6% des professions intermédiaires. Ces dernières se situent majoritairement dans une tranche allant de 1250 à 1750 Euros (dans 6 cas sur 10). Enfin, un employé sur deux gagne moins de 1250 Euros, seuls 15% d'entre eux déclarent un revenu supérieur à 1500 Euros.

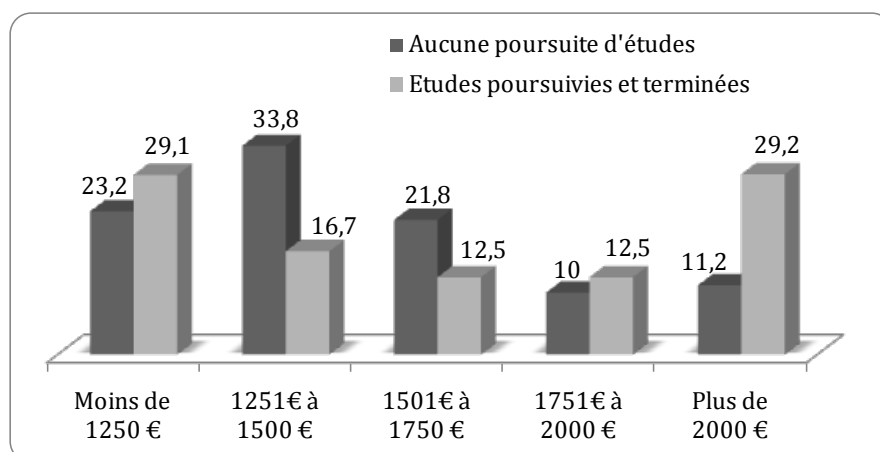
- **Les revenus varient fortement selon le type de contrat**



Les écarts de rémunération sont également marqués entre les individus selon leur type de contrat de travail.

Parmi les salariés embauchés sur un contrat temporaire, près d'1 sur 2 gagne moins de 1250 Euros net par mois (prime et 13^{ème} mois compris), à la différence de ceux qui bénéficient d'un contrat stable dont un sur deux gagne plus de 1500 Euros.

- **Les revenus varient fortement selon le niveau de formation atteint**



Poursuivre des études après la licence professionnelle augmente non seulement les chances d'accéder à un statut de cadre mais le niveau de formation se répercute également sur les revenus.

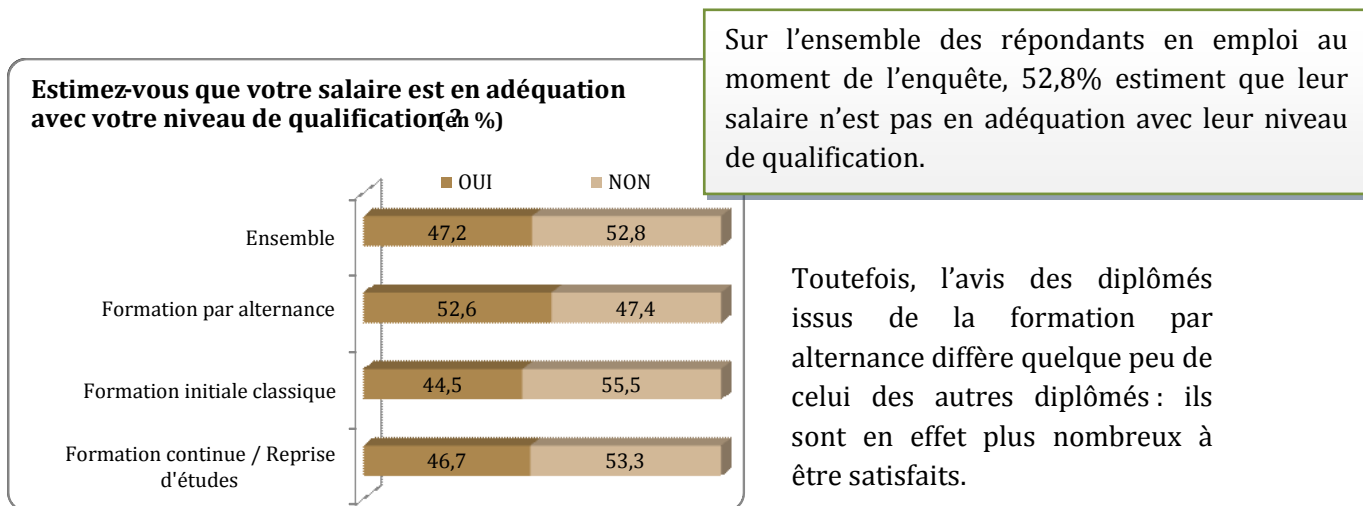
Par exemple, un individu n'ayant pas poursuivi d'études a 1 probabilité sur 10 de gagner plus de 2000 Euros contre 3 probabilités sur 10 pour celui ayant poursuivi sa formation après la licence professionnelle.

**Rappel des différentes rémunérations des répondants en emploi
à temps complet au moment de l'enquête :**

Revenu mensuel net médian (tous répondants en emploi))	1498.50 €
Diplômés Formation continue ou Reprise d'études en emploi	2050 €
Diplômés Formation initiale classique en emploi	1400 €
Diplômés Formation par alternance en emploi	1500 €
En emploi dans le Finistère	1500 €
En emploi en Bretagne (hors Finistère)	1430,50 €
En emploi en Ile de France	1512,50 €
En emploi dans une autre région française	1485 €
Hommes en emploi	1500 €
Femmes en emploi	1470 €
Diplômés du domaine Sciences Humaines et Sociales en emploi	1383 €
Diplômés du domaine STAPS en emploi	1250 €
Diplômés du domaine Droit-Economie-Gestion en emploi	1547 €
Diplômés du domaine Sciences-Technologies-Santé en emploi	1455 €
Diplômés en emploi ayant poursuivi des études après la licence pro	1573,50 €
Diplômés en emploi n'ayant pas poursuivi d'études après la licence pro	1479 €
Cadres sup/Ingénieurs/Professions libérales	2275 €
Toutes professions intermédiaires	1500 €
Employés	1273 €

II – Regards sur l'emploi occupé

■ L'adéquation entre le salaire et le niveau de qualification



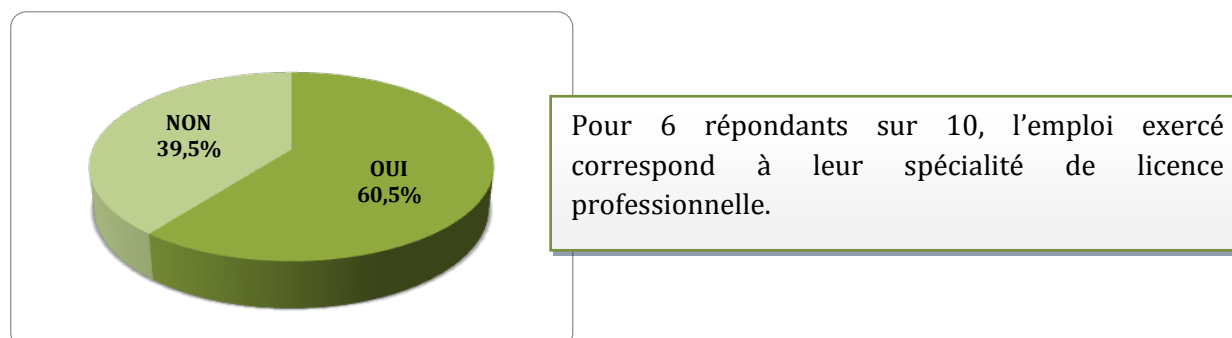
Les avis sur la question varient également entre les hommes et les femmes : si les hommes sont majoritairement insatisfaits (60,4%), les femmes en revanche jugent de manière plutôt positive leur situation (53,8% sont satisfaites).

Autre variable significative, celle de la catégorie socioprofessionnelle : les cadres supérieurs sont les plus satisfaits (59,1%), viennent ensuite les professions intermédiaires (Professeurs des écoles, Professions intermédiaires de la santé et du travail social, Professions intermédiaires administratives de la fonction publique ou du privé : 55,2%), puis les techniciens/contremaîtres/agents de maîtrise (46,7%) et enfin les employés (25,6%).

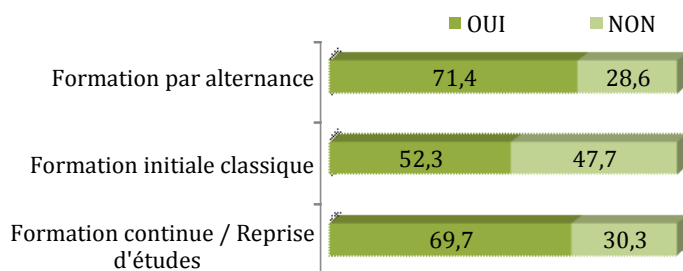
Enfin, sur l'échelle des revenus, il ressort que les répondants en emploi dont le salaire est inférieur à 1500 Euros sont majoritairement insatisfaits. C'est au-dessus de 1750 Euros que l'on trouve le plus grand nombre d'individus satisfaits. La tranche allant de 1500 à 1750 Euros rassemble quant à elle autant de contents que de mécontents.

■ Regards sur l'emploi exercé

- « *Votre emploi correspond-il à votre spécialité de licence professionnelle ?* »



Votre emploi correspond-il à votre spécialité de licence professionnelle ? (en %)

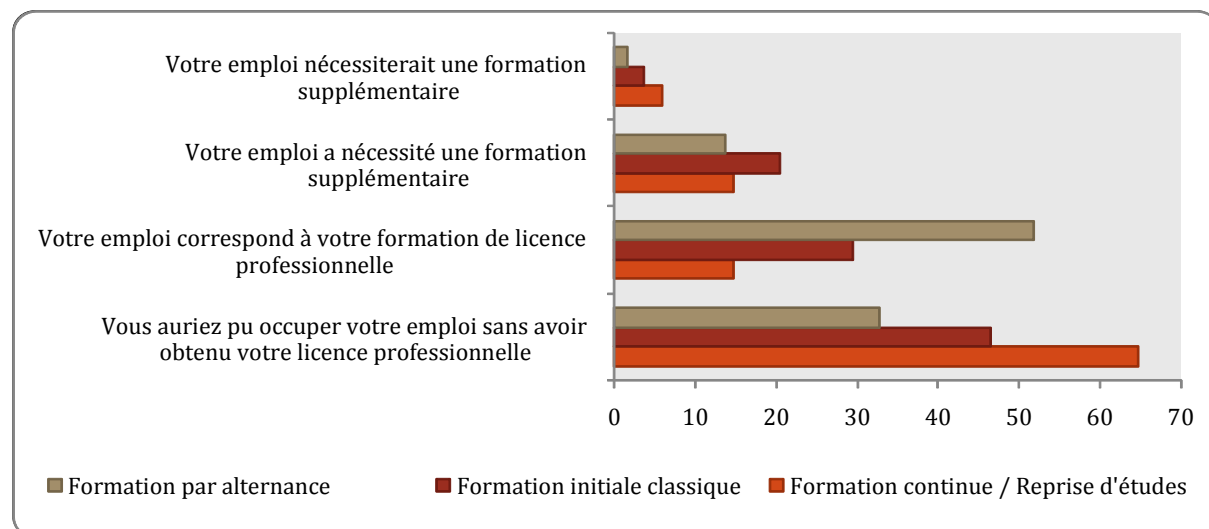


La correspondance entre l'emploi exercé et la spécialité de la licence professionnelle est la plus forte chez les diplômés issus de la formation par alternance (dans 7 cas sur 10). Cette proportion atteint seulement 52,3% chez les diplômés issus de la formation initiale classique.

Mais attention, on rappellera que certains diplômés, notamment ceux issus de la formation initiale classique, choisissent de poursuivre leurs études après la licence professionnelle et obtiennent dès lors un ou plusieurs nouveaux diplômes. Leur emploi au moment de l'enquête peut donc être davantage en lien avec la spécialité de leur dernier diplôme, ce qui expliquerait le plus faible taux de réponses positives à cette question.

• Liens entre la licence professionnelle et l'emploi au moment de l'enquête

45,6% des répondants en emploi estiment qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu leur licence professionnelle.



Les diplômés ont des avis partagés sur l'apport de leur diplôme de licence professionnelle pour leur insertion professionnelle. De nouveau, les différences sont principalement visibles entre les répondants selon leur régime d'inscription :

- 1 répondant sur 2 issu de **la formation par alternance** estime que son emploi est en lien avec sa formation de licence professionnelle.

- A l'opposé, les répondants issus de **la formation continue** (2 sur 3) déclarent majoritairement qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu leur licence professionnelle : l'obtention de ce nouveau diplôme n'aurait donc pas été profitable et ne leur a pas permis d'envisager de nouvelles perspectives d'emploi. Une très faible part de répondants (seuls 14,7%) perçoit un lien entre leur emploi actuel et leur formation de licence professionnelle.
- Enfin, les diplômés issus de **la formation initiale classique** sont les plus nombreux à déclarer avoir eu besoin d'une formation complémentaire pour occuper leur emploi. Notons également ici qu'un répondant sur deux pense qu'il aurait pu occuper son emploi sans avoir obtenu sa licence professionnelle (46,4%).

• **Classement par ordre d'importance des éléments jugés essentiels à l'insertion professionnelle pour l'ensemble des répondants en emploi**

	Importance élevée à très élevée
1 - Le stage (ou contrat d'alternance)	68,4%
2 - La spécialisation proposée	59,6%
3 - Le niveau de la formation (bac+3)	55,8%
4 - Le contenu pédagogique	50,0%
5 - La connaissance de l'entreprise	46,5%
6 - La place du projet tutoré	32,1%
7 - La mobilité internationale	17,4%

Tous répondants en emploi confondus, le stage arrive en tête de classement quant à l'impact estimé sur l'insertion professionnelle, suivi en deuxième position par la spécialisation de la licence professionnelle obtenue puis, en troisième place, par le niveau de formation atteint.

De nouveau, selon leur régime d'inscription, les diplômés évaluent différemment l'importance de ces éléments dans leur insertion professionnelle. On note, pour chaque élément proposé, un plus fort enthousiasme (importance élevée à très élevée) de la part des répondants issus de la formation par alternance.

■ ***De nouvelles perspectives professionnelles...***

Près d'un répondant sur quatre en situation de travail déclare chercher un nouvel emploi.

Une question posée aux enquêtés, à savoir « *Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous un nouvel emploi ?* », fournit un éclairage sur la satisfaction ou l'insatisfaction qu'ils éprouvent relativement à leur insertion professionnelle : près d'un répondant sur quatre en situation de travail au moment de l'enquête déclare chercher un nouvel emploi.

Il importe toutefois de noter que le souhait de changer d'emploi n'est pas systématiquement lié à une insatisfaction dans la situation de travail. Certes, les principales raisons qui amènent à rechercher un nouvel emploi sont très souvent liées à une insatisfaction mais il en existe d'autres comme le souhait de revenir dans sa région d'origine, la fin d'une mission d'intérim ou la fin d'un contrat à durée déterminée, etc.

	Recherche un nouvel emploi	Ne recherche pas un nouvel emploi
Tous répondants en emploi	23,9%	73,1%
Sexe		
Hommes	26%	74%
Femmes	22%	78%
Régime d'inscription		
Formation continue/Reprise d'études	14,3%	85,7%
Formation initiale classique	32,1%	67,9%
Formation par alternance	13,8%	86,2%
Parcours après la licence professionnelle		
Aucune étude poursuivie	21,7%	78,3%
Etudes poursuivies et terminées	40%	60%
Type de contrats de travail au moment de l'enquête		
Contrats temporaires	50%	50%
Contrats stables	18,5%	81,5%
Catégorie socioprofessionnelle au moment de l'enquête		
Cadres supérieurs/Professeurs/Prof.Libérales	20,8%	79,2%
Techniciens/Contremaîtres/Agents de maîtrise	23,0%	77,0%
Autres professions intermédiaires	14,3%	85,7%
Employés	42,5%	57,2%
Votre salaire est-il en adéquation avec votre niveau de qualification ?		
Salaire en adéquation	15,1%	84,9%
Salaire en inadéquation	30,8%	69,2%

A partir du croisement de plusieurs variables, il est possible d'affiner le profil-type du répondant dont la situation actuelle ne semble pas convenir. Il s'agit le plus souvent d'un diplômé de la formation initiale classique, ayant poursuivi des études après la licence professionnelle, en emploi sur un contrat temporaire et sur un poste de technicien ou d'employé et pour qui le revenu perçu n'est pas en adéquation avec son niveau de qualification.

Principales raisons évoquées pour la recherche d'un nouvel emploi (énumération sans ordre d'importance) :

- Volonté d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles
- Envie de connaître un nouveau métier
- Besoin d'évoluer : avoir plus de responsabilités, changer de statut professionnel, trouver un emploi plus qualifié.
- Souhait d'obtenir un contrat à durée indéterminée
- Recherche d'un nouvel emploi proposant un meilleur salaire
- Trouver un nouvel emploi en adéquation avec mes qualifications et ma formation
- Volonté de travailler dans une entreprise de plus grande taille

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Le détail des situations vécues par les trois sous-populations de répondants deux ans et demi après l'obtention de la licence professionnelle permet de faire ressortir un ensemble de traits caractéristiques pour chacune d'entre elles selon le régime d'inscription.

Pour les répondants issus de la formation initiale classique

- Un taux d'activité élevé (89,1%) dont 9,6% sont en recherche d'emploi
- Une majorité de contrats de travail stables (74,3%) mais également une part non négligeable de contrats temporaires (24,8%)
- Des emplois à temps complet
- Une majorité de techniciens (42,6%) et d'employés (26,1%)
- Des emplois le plus souvent obtenus en répondant à une annonce (29,5%) et à l'envoi de candidatures spontanées (24,1%)
- Une plus forte mobilité géographique vers d'autres régions françaises
- Un revenu net mensuel médian égal à 1400 €
- 1 emploi sur 2 en lien avec la spécialité de licence professionnelle
- Envie de nouvelles perspectives professionnelles pour 1 répondant sur 3

Pour les diplômés issus de la formation par alternance

- Un taux d'activité très élevé (93%) dont 8,5% sont en recherche d'emploi
- Très forte proportion d'emplois stables (88,1%)
- Des emplois à temps complet
- Une majorité de professions intermédiaires administratives (46,7%)
- Des emplois obtenus grâce à des contacts pris pendant les études (45,6%)
- Une présence massive en Bretagne (76,7%)
- Un revenu net mensuel médian égal à 1500 €
- Des emplois en lien avec la spécialité de licence professionnelle (dans 71,4% des cas)

Les diplômés issus de la formation continue ou en reprise d'études

- Un taux d'activité très élevé (97,5%) dont 7,5% sont en recherche d'emploi
- Des contrats de travail plus diversifiés mais majoritairement stables (74,3%)
- Des emplois à temps complet
- Très peu de techniciens, mais une forte proportion de professions intermédiaires administratives (47,2%) et une part non négligeable de cadres supérieurs/professions libérales (33,3%)
- Des emplois obtenus suite à l'envoi de candidatures spontanées (45,2%)
- Une mobilité géographique limitée au Grand Ouest (83,4%)
- Un revenu net mensuel médian égal à 2050 €
- Un apport limité de la licence professionnelle sur l'emploi actuel (2 sur 3 estiment qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans ce diplôme)

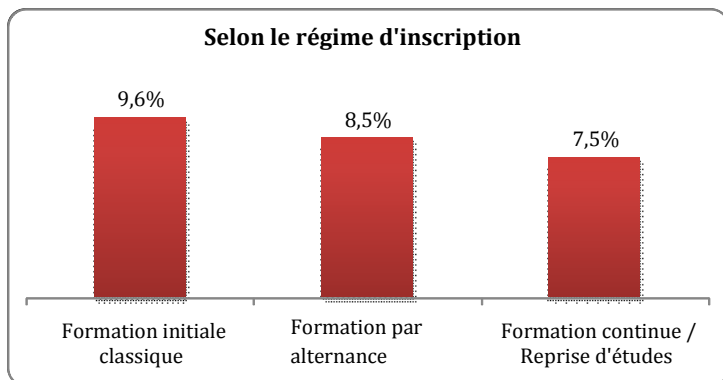
III – Les répondants sans emploi et en recherche d'emploi

Deux ans et demi après l'obtention de leur licence professionnelle, 8,9% des répondants sont sans emploi et en recherche d'emploi (soit 23 individus).

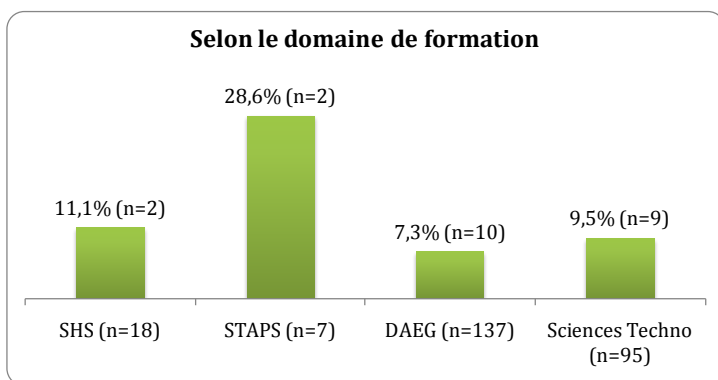
■ *Quelques caractéristiques des demandeurs d'emploi*

Sexe :	Régime d'inscription en licence professionnelle :
11 sont des femmes	2 en Sciences Humaines et Sociales ; 2 en STAPS
12 sont des hommes	10 en Droit-Eco-Gestion ; 9 en Sciences-Techno-Santé
Situation avant d'entrer en licence professionnelle :	
19 étaient étudiants	
4 étaient déjà demandeurs d'emploi	
Régime d'inscription en licence professionnelle :	
3 étaient inscrits au titre de la formation continue ou en reprise d'études	
14 étaient inscrits au titre de la formation initiale classique	
6 étaient inscrits au titre de la formation par alternance	
Poursuites d'études après la licence professionnelle ?	
16 n'ont jamais poursuivi d'études	
7 ont poursuivi des études dont :	
- Deux années d'études immédiates à l'issue de la licence pro (n=4)	
- Une année d'études immédiate à l'issue de la licence pro (n=2)	
- Une année de reprise d'étude à l'issue de la licence pro (n=1)	
Domaine de la recherche d'emploi :	
5 recherchent un emploi dans leur domaine de spécialité de licence professionnelle	
16 recherchent un emploi dans et hors de leur domaine de spécialité de licence professionnelle	
(2 non réponses)	
Périmètre de la recherche d'emploi :	
11 recherchent un emploi dans leur région et départements limitrophes	
6 recherchent un emploi dans leur département de résidence	
4 recherchent un emploi dans la France entière	
(2 non réponses)	
Situation vis-à-vis de l'emploi :	
19 ont déjà travaillé depuis l'obtention de leur licence professionnelle	
4 n'ont jamais travaillé depuis l'obtention de leur licence professionnelle	
Leur 1er emploi :	
17 possédaient un contrat temporaire (CDD ou intérim)	
4 possédaient un contrat stable	
(4 non réponses)	

■ **Part des répondants en recherche d'emploi au moment de l'enquête selon le régime d'inscription et le domaine de formation**

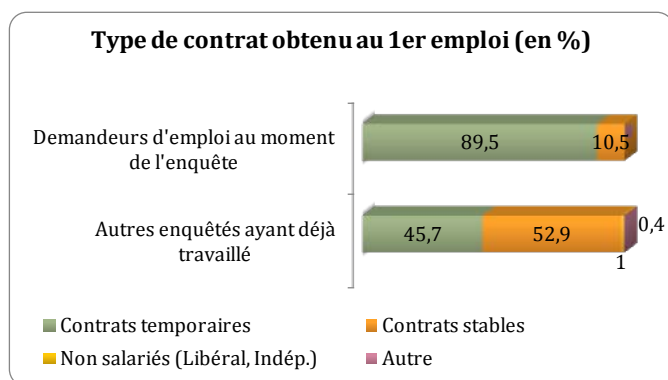


La proportion des répondants sans emploi et en recherche d'emploi au moment de l'enquête varie sensiblement selon le régime d'inscription : les diplômés de la formation initiale classique sont les plus confrontés au chômage au moment de l'enquête.



Tous les répondants, quel que soit leur domaine de formation, sont touchés par le chômage. Au moment de l'enquête, cette situation concerne davantage les diplômés de Sciences Humaines et Sociales et ceux de STAPS. Toutefois, les effectifs relativement faibles pour ces deux domaines nous incitent à la plus grande prudence et nous permettent seulement d'établir un constat sans généraliser nos résultats.

■ **Le 1er emploi occupé par les demandeurs d'emploi au moment de l'enquête**



Lors de leur première expérience professionnelle, la majorité des demandeurs d'emploi actuels occupaient un emploi à durée déterminée (89,5%).

Leur situation était déjà moins favorable par rapport aux autres diplômés si l'on observe les types de contrats mais également le temps de recherche du premier emploi.

	Demandeurs d'emploi au moment de l'enquête	Autres enquêtés ayant déjà travaillé
Moyenne du nombre de mois de recherche du 1er emploi	4,6 mois	2,5 mois
Moyenne du nombre de mois de travail depuis la licence pro	17,7 mois	24,1 mois

Conclusion

On sait que posséder un diplôme de l'enseignement supérieur demeure un atout pour entrer sur le marché du travail. Parmi l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur, ceux de licence professionnelle présentent des conditions d'entrée dans la vie active plutôt satisfaisantes. Ainsi, deux ans et demi après l'obtention de leur diplôme, les détenteurs d'une licence professionnelle sont dans une situation plutôt favorable :

- 82,6% sont en emploi
- 78,3% ont un emploi à durée indéterminée
- 97% travaillent à temps complet
- Avec un salaire mensuel net médian égal à 1485,50 Euros, ils sont mieux rémunérés que les détenteurs d'une licence générale ou les diplômés de certains masters 1 (notamment ceux issus de Lettres ou Sciences Humaines et Sociales). En revanche, ils ne semblent pas satisfaits de leur salaire lorsque ce dernier est en-dessous de 1500 Euros.
- Ils se stabilisent assez facilement sur le marché du travail : 43,3% ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle

Au final, ils apparaissent donc relativement protégés sur le marché du travail. Toutefois, l'insertion des détenteurs d'une licence professionnelle n'est pas tout à fait identique selon le régime d'inscription de l'étudiant et la spécialité de formation.

La situation des diplômés de la formation par alternance apparaît plus favorable que celle des diplômés de la formation initiale classique. Plus souvent en emploi, ils occupent également plus souvent des emplois à durée indéterminée. De plus, ils occupent plus fréquemment des postes de professions intermédiaires et moins souvent d'employés. Leurs conditions d'emploi apparaissent donc globalement plus stables. Ils accèdent à leur premier emploi plus rapidement et cet emploi s'avère moins souvent temporaire. Enfin, contrairement aux diplômés de formation initiale classique, ils bénéficient davantage de réseaux et de contacts pris pendant leurs études pour trouver un emploi. Sur ce point et comme le note le CEREQ, « *cela confirme le fait que les stages et le travail au cours des études constituent des atouts pour l'insertion* »⁹.

La taille très réduite des répondants en Sciences Humaines et Sociales (n=18) et en STAPS (n=7) rend difficile l'observation de disparités d'insertion selon les domaines de formation. Seules les données des répondants issus des Sciences Technologies Santé (n=95) et du Droit Administration Economie Gestion (n=137) fournissent des éléments d'analyse relativement pertinents. En effet, ces derniers sont plus souvent titulaires d'un BTS ou d'un DUT et arrivent donc en licence professionnelle avec une expérience de stages significative. Deux ans et demi après l'obtention de leur diplôme, leurs conditions d'insertion semblent plus favorables : ils occupent dans plus de 80% des cas (respectivement 81,1% et 83,9%) des emplois à durée indéterminée et perçoivent un salaire mensuel net médian proche des 1500 Euros. En outre, tous les répondants qui occupent un emploi de cadre supérieur/profession libérale sont issus de

⁹ CEREQ, *Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture*, Bref, N°248, janvier 2008, p.4.

l'un ou l'autre domaine de formation et plus particulièrement du domaine Droit Administration Economie Gestion.

Pour conclure, on peut affirmer qu'entre la première embauche et l'emploi occupé deux ans et demi après l'obtention de la licence professionnelle, les statuts se stabilisent et les conditions d'emploi s'améliorent. Pour exemple, la part des répondants qui travaillent à durée indéterminée progresse de 49,3% à 78,3% et le salaire mensuel net médian augmente de 285,50 Euros.

INTITULES DES LICENCES PROFESSIONNELLES en 2004/2005	Nombre de Diplômés	Nombre de Répondants	Taux de réponses (%)
Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	15	7	47
Valorisation des actifs financiers: métiers du back office	9	5	55,6
Attaché au développement international des entreprises	44	27	61,4
Chargé de clientèle de la bancassurance	78	50	64,1
Management des risques industriels	19	10	57,9
Conception et fabrication de structures	33	20	60,6
Administration de biens et gestion patrimoniale	24	15	62,5
Distribution, mention management et gestion de rayon	35	22	62,9
Technico-commercial en emballage conditionnement	20	14	70
Conception et fabrication de produits	24	18	75,0
Hébergement et environnement touristiques	24	18	75,0
Conception collaborative - Maquette virtuelle et prototypage rapide	14	12	85,7
Aliments-Santé	26	21	80,8
Management et marketing des réseaux de distribution en produits alimentaires	22	18	81,8
TOTAL (pour les effectifs) et Taux de réponses global (en %)	387	257	66,4%



OBSERVATOIRE DES PARCOURS DE FORMATION ET
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL,
D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

20, avenue Le Gorgeu
CS 93837
29238 Brest Cedex 3

CONTACT/
T +33 (0)2 98 01 63 17
F +33 (0)2 98 01 65 91
Observatoire.universite@univ-brest.fr

univ-brest.fr/suaqip